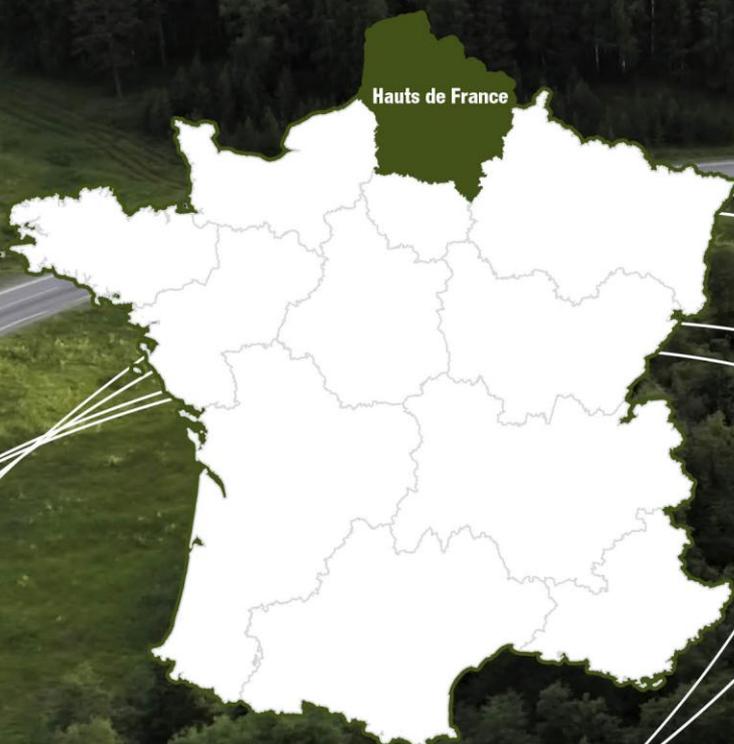




RAPPORT 2024

> HAUTS DE FRANCE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2024 DE L'OPTL

> HAUTS DE FRANCE

AFT
7 Allée du Château Blanc
Bâtiment C
59290 WASQUEHAL
Tél. 06 42 91 94 86
hautsdefrance@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Hauts de France grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
Edito.....	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	9
La localisation des emplois.....	17
Les effectifs salariés	29
Les caractéristiques des emplois	34
La typologie des métiers.....	39
Rémunération	42
La démographie.....	44
La formation dans la Branche	47
La dynamique de l'emploi.....	53
La prospective globale pour la région	58

Édito 2023 : Hauts-de-France, au cœur des transitions et des opportunités

En 2023, la filière Transport-Logistique des Hauts-de-France a su faire preuve de résilience et d'engagement face à un environnement économique complexe.

Cette année a été marquée par des défis sans précédent, dans un contexte d'inflation persistante et de transformation rapide de nos métiers. À travers la publication de ce rapport annuel, nous réaffirmons notre volonté de fournir aux acteurs régionaux des outils pour éclairer les décisions stratégiques et renforcer l'adaptabilité de la filière.

Un secteur en pleine mutation

Les Hauts-de-France se trouvent à un carrefour stratégique, où transitions écologiques, nouvelles technologies et attentes des consommateurs redéfinissent le paysage de la logistique et des transports. Ces évolutions, bien que porteuses de défis, sont aussi autant d'opportunités pour valoriser nos métiers et attirer de nouveaux talents.

C'est dans cet esprit que nous nous engageons à promouvoir des solutions durables et innovantes. Les récentes initiatives, comme le développement de la RSE ou la prévention des risques professionnels, témoignent de la capacité de notre filière à se renouveler tout en restant fidèle à ses valeurs.

Collaborer pour un avenir durable

La coopération avec nos partenaires institutionnels, les services de l'Éducation nationale et le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) reste une priorité. Ensemble, nous travaillons à renforcer l'attractivité de nos métiers, à favoriser l'insertion des jeunes et des adultes en reconversion, et à répondre aux besoins en compétences d'une filière en constante évolution.

Les Hauts-de-France ont toujours été un territoire de solidarité de dialogue et d'innovation. En mutualisant nos efforts, nous pouvons anticiper les mutations à venir et bâtir une filière encore plus compétitive, tout en répondant aux aspirations sociétales pour des métiers porteurs de sens et non délocalisables.

Un grand merci aux acteurs engagés

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette publication : partenaires institutionnels, entreprises, représentants des métiers et équipes de terrain. Vos contributions renforcent la pertinence et la richesse de ce rapport, mais surtout, elles mettent en lumière une filière qui se mobilise chaque jour pour répondre aux attentes de notre région.

Ensemble, continuons à valoriser et à transformer notre filière Transport-Logistique, pour qu'elle reste un moteur de l'économie régionale et une source de fierté pour les Hauts-de-France.

Olivier JACOB
Président OPTL

Vincent VERBEKE
Vice-président OPTL

Champ d'application et d'observation

➤ Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

➤ Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*	
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Hauts-de-France, on met ainsi en évidence que :

- 51% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 70 % des conducteurs routiers et grands routiers et 18 % des conducteurs livreurs.
- 58% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 37% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 5% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

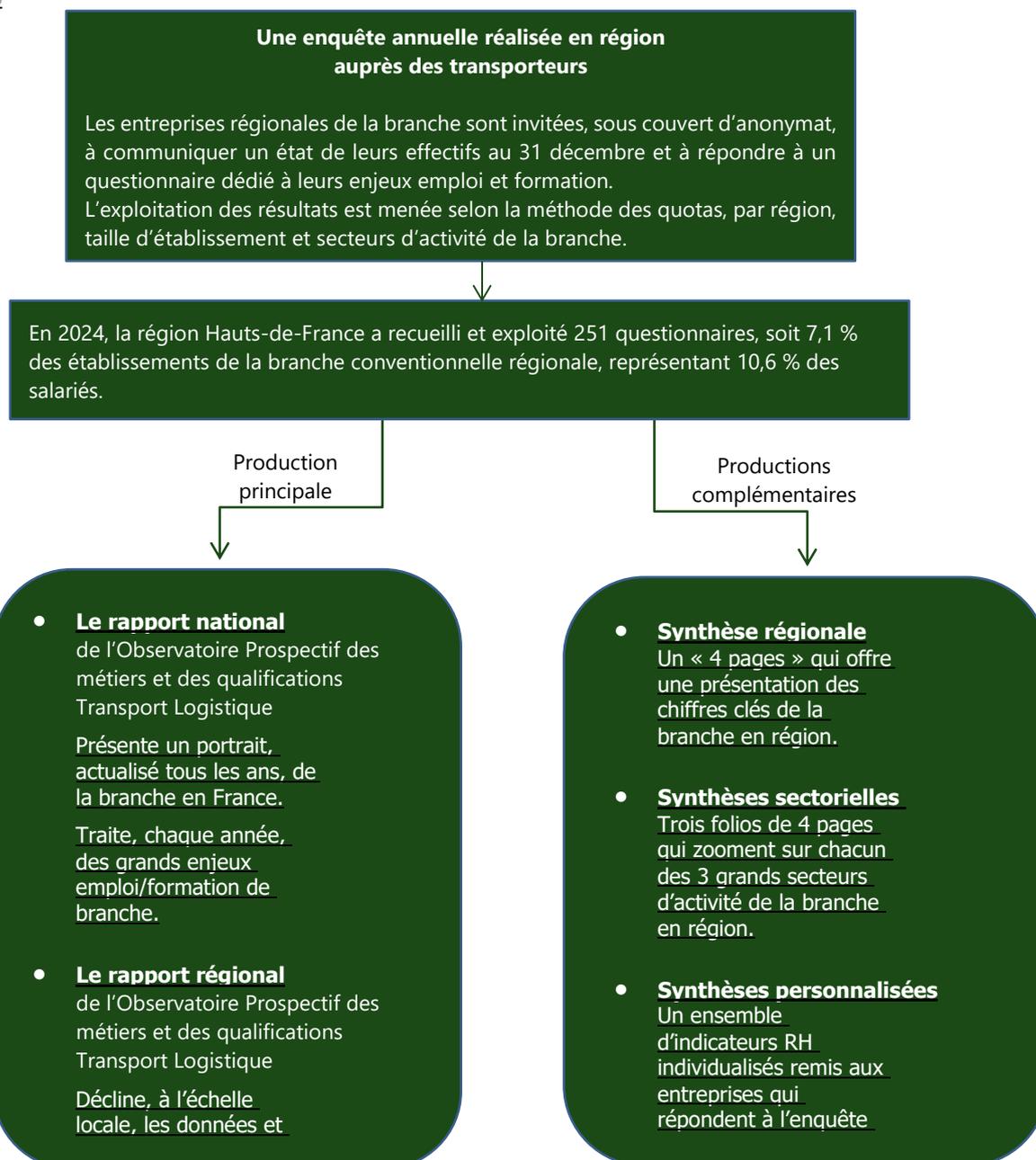
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2023

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	2 199	62%	25 506	61%
Transport routier de voyageurs	168	5%	2 692	6%
Déménagement	61	2%	1 277	3%
Location	82	2%	1 103	3%
Auxiliaires de transport	386	11%	4 706	11%
Prestataires logistiques	208	6%	1 633	4%
Transport sanitaire	437	12%	4 827	12%
Ensemble de la branche	3 541	100%	41 744	100%

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

- Le transport routier de marchandises domine avec **62 % des établissements**. Ce chiffre illustre l'importance stratégique de ce secteur dans la branche.
- Les auxiliaires de transport (11 %) et le transport sanitaire (12 %) occupent la seconde place, avec un rôle de soutien clé dans l'écosystème.
- Les secteurs comme le déménagement et la location avec conducteur restent marginaux, ce qui peut s'expliquer par leur spécialisation et leur marché plus restreint.

Ce tableau révèle que la branche reste très polarisée autour du transport de marchandises, qui représente une activité incontournable pour l'économie française. Avec l'explosion de l'e-commerce (croissance de 10,5 % en 2023 selon la FEVAD), les besoins en transport de marchandises se maintiennent à des niveaux élevés.

Etablissements sans salarié par activité au 1^{er} janvier 2022

	Etablissements en région	Part des établissements	France
Transport routier de marchandises	7830	95%	94%
Transport routier de voyageurs	68	1%	1%
Déménagement	56	1%	1%
Location	40	0%	1%
Auxiliaires de transport	114	1%	1%
Prestataires logistiques	65	1%	1%
Transport sanitaire	93	1%	1%
Ensemble de la branche	8267	100%	100%

Source : INSEE

Aux établissements avec salarié, il faut ajouter les nombreux entrepreneurs indépendants qui travaillent dans notre branche. Ce sont près de 8267 établissements sans salariés qui sont en activité dans notre région. Cette donnée est importante car l'évolution des établissements sans salariés est souvent un aiguillon quant aux évolutions futures de la branche.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2023

	2023
TRM	3779
TRV	31
DEM	12
LOC	8
AUX	29
PRL	7
TRS	NC
Total	3866
(Activités marchandises)	3835

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Cette année encore, les créations d'établissements concernent principalement le transport de marchandises et plus précisément les « Autres activités de poste et de courrier » (5320Z) sans salariés. Ceci est la conséquence directe du développement du marché de la livraison à domicile (création d'entreprise sous forme juridique « unipersonnelle »).

Toutefois, il est à noter que même si le nombre reste important les créations d'établissements ont reculé de 5,2% par rapport à 2022.

Concernant le transport sanitaire, Ellisphère, qui communique ces données, évoque un effet de rattrapage au niveau du guichet unique (obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour les formalités de création, de modification ou de cessation d'activité de toutes les entreprises), qui a provoqué un volume de créations non cohérent. Nous avons donc décidé de ne pas faire apparaître le chiffre.

Défaillances d'établissements constatées au cours de l'année 2023

	Entreprises avec salariés	Entreprises sans salariés	Non déterminé
Marchandises	168	244	2 781
Voyageurs	9	7	23
Sanitaire	9	5	13
Ensemble de la branche	168	256	2 817

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

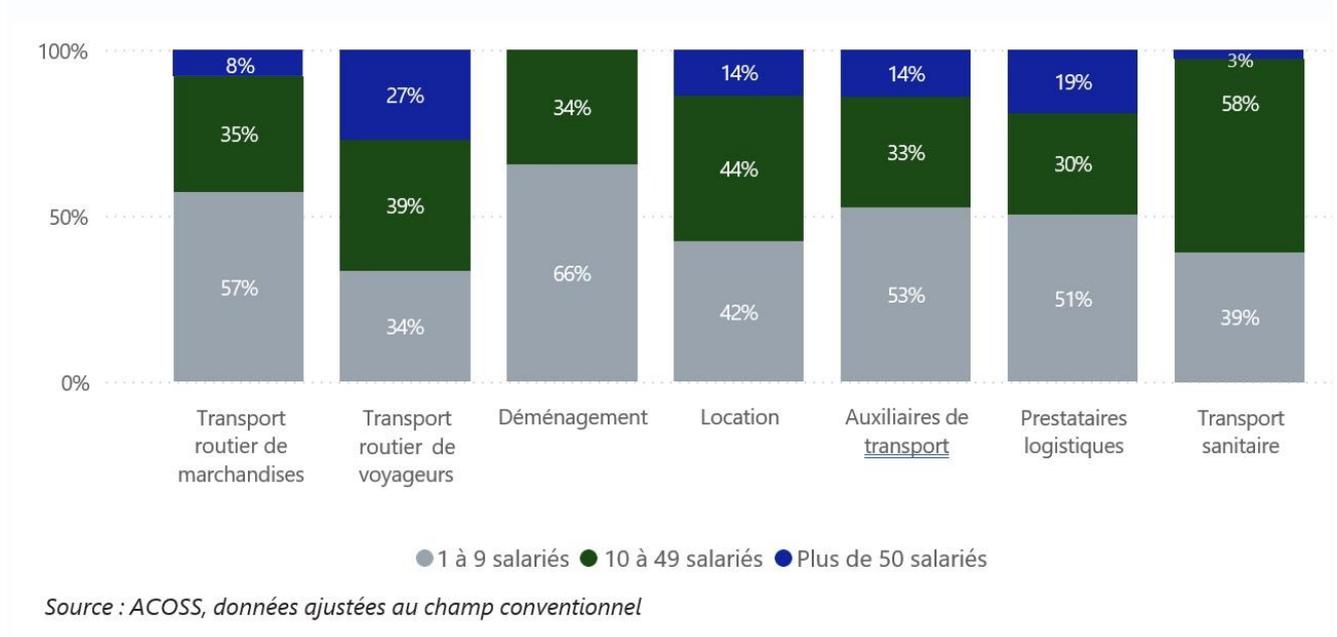
La majorité des défaillances des entreprises a lieu dans le secteur du TRM. En 2022 nous avons connu 2031 défaillances contre 2817 en 2023 c'est quasiment 39% de plus.

Lorsque nous nous intéressons aux défaillances du secteur marchandises avec salariés, le chiffre de 2022 était de 144 contre 168 en 2023 cela équivaut à une croissance de 16%.

Les entreprises de très petite taille ou sans salariés semblent beaucoup en proie aux difficultés économiques.

Les caractéristiques des employeurs

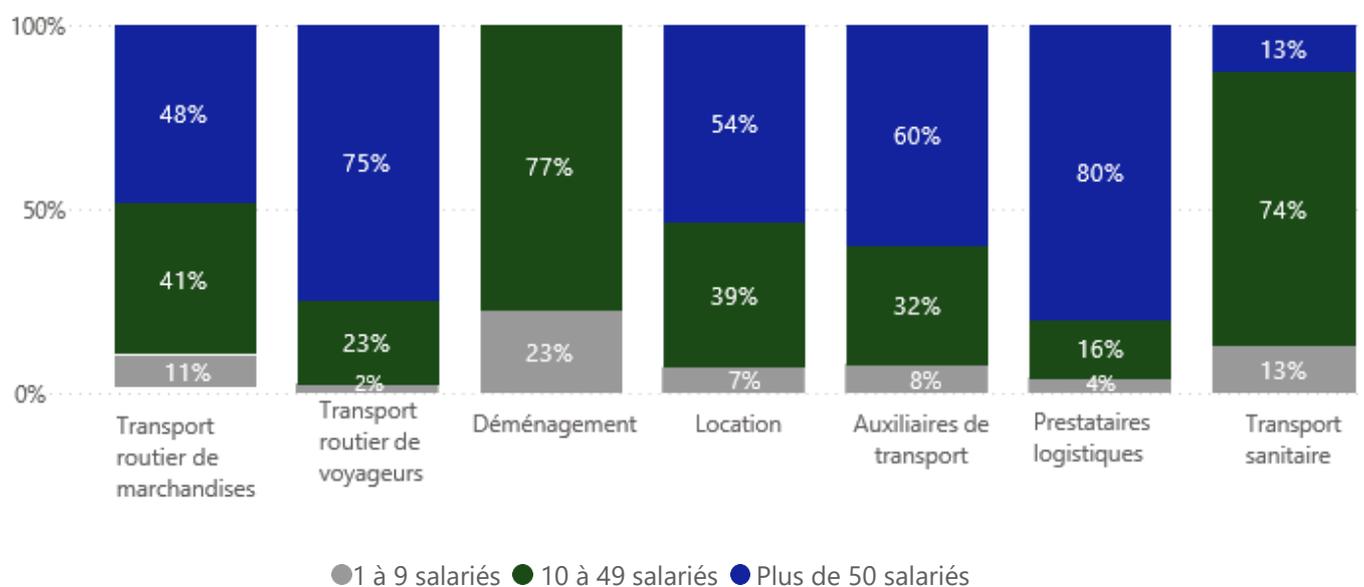
Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



- Les micro-entreprises sont largement présentes dans le transport de marchandises, reflet d'atomisation importante du secteur.
- Aujourd'hui, les entreprises de moins de 9 salariés représentent 57 % du transport marchandises (61 % en 2016), 34 % du transport de voyageurs (38 % en 2016) et 39 % du transport sanitaire (48 % en 2016). Ces données montrent une lente réduction de la part des micro-entreprises, bien qu'elles restent majoritaires dans le secteur.

Souvent ces entreprises de plus petites tailles ne sont pas en lien avec les réseaux de prescripteurs de l'emploi, c'est pourquoi la profession multiplie les initiatives pour faire connaître les dispositifs qui sont portés par les différents partenaires de l'emploi.

Effectif salarié par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Ce graphique est identique aux précédentes éditions du rapport OPTL. En effet, au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas en mesure de fournir la répartition des salariés par taille d'établissement. Pour le rapport OPTL 2025, nous nous appuierons sur une autre source de données.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

Répartition des établissements employeurs par territoire et par activité au 31 décembre 2023

		Année 2023
	Activité	
Nord pas de calais	Auxiliaire de transport	291
	Déménagement	37
	Location	59
	Prestataires logistiques	133
	Transport de marchandises	1464
	Transport Sanitaire	280
	Transport routier de voyageurs	111
	Total Nord pas de calais	2375
Picardie	Auxiliaire de transport	95
	Déménagement	24
	Location	23
	Prestataires logistiques	75
	Transport de marchandises	735
	Transport Sanitaire	157
	Transport routier de voyageurs	57
	Total Picardie	1166
Total Hauts de france		3541

Du point des établissements le territoire du Nord Pas de Calais pèse 2/3 des établissements contre 1/3 pour la Picardie.

Taille moyenne en Hauts-de-France des établissements avec salariés		
Secteurs	Taille moyenne en 2023	Tailles moyenne en 2022
Transport de marchandises	+ 19,5	19,3
Transport routier de voyageurs	+ 50,8	48,9
Déménagement	- 9,1	9,2
Location	+ 28,6	27,3
Auxiliaire de transport	- 24,6	25
Prestataires logistiques	- 49,4	51,1
Transport Sanitaire	+ 17	16,3

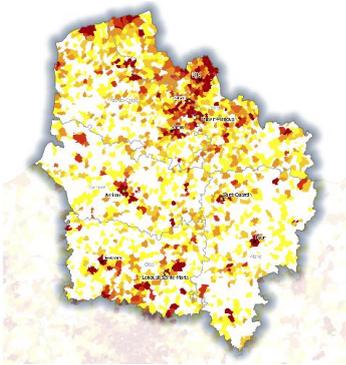
2023 est une année où la branche très atomisée du transport et de la logistique continue à se concentrer. Les défaillances d'entreprises particulièrement celles de petites tailles ont contribué à l'augmentation de la taille moyenne des établissements de la région.

Exception la taille moyenne des secteurs du déménagement, des auxiliaires du transport et PRL a baissé.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés activités marchandises par EPCI au 31 décembre 2023, en région



Nous avons décidé pour cette édition du rapport OPTL d'accentuer nos efforts de mettre en avant des statistiques dans un maillage le plus fin possible, nous avons opté de faire une focale de l'emploi par EPCI. Un **EPCI** (Établissement Public de Coopération Intercommunale) est une structure administrative française qui regroupe plusieurs communes afin de mutualiser leurs ressources et compétences pour gérer des services publics et des projets communs. Les EPCI peuvent prendre différentes formes, telles que les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles.

Pour notre région la métropole européenne de Lille pèse à elle seule 20% de l'emploi régional pour l'activité marchandise. La MEL d'ailleurs se place en 5^{ème} position au niveau national (après la Métropole du Grand Paris, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la Métropole de Lyon, la CA Roissy Pays de France). D'autres EPCI pèsent également d'une manière importante telles la CU d'Arras, la CA d'Hénin-Carvin, la CA de Lens – Liévin ou la CA du Douaisis qui a pour spécificité d'avoir de nombreux emplois chez les prestataires logistique.

EPCI	EFFECTIFS	Répartition EPCI/région
Aisne	4 675	7,11%
CA du Saint-Quentinois	1 255	1,91%
CA GrandSoissons Agglomération	643	0,98%
CA de la Région de Château- Thierry	456	0,69%
CA du Pays de Laon	430	0,65%
CC de la Thiérache du Centre	289	0,44%
CC des Portes de la Thiérache	288	0,44%
CC du Pays du Vermandois	287	0,44%
CC du Val de l'Aisne	272	0,41%
CC du Val de l'Oise	152	0,23%
CC Retz-en-Valois	148	0,23%
CC Thiérache Sambre et Oise	138	0,21%
CA Chauny-Tergnier-La Fère	80	0,12%
CC des Trois Rivières	75	0,11%
CC du Canton d'Oulchy-le- Château	51	0,08%
CC du Pays de la Serre	45	0,07%
CC Picardie des Châteaux	42	0,06%
CC du Canton de Charly-sur- Marne	12	0,02%
CC de la Champagne Picarde	8	0,01%
CC du Chemin des Dames	3	0,00%
CC de l'Est de la Somme	1	0,00%

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

EPCI	EFFECTIFS	Répartition EPCI/région
Nord	27 005	41,04%
Métropole Européenne de Lille	14 248	21,65%
CA Douaisis Agglo	3 773	5,73%
CU de Dunkerque	1 900	2,89%
CA Valenciennes Métropole	1 681	2,55%
CA de la Porte du Hainaut	1 459	2,22%
CC Pévèle-Carembault	956	1,45%
CC de Flandre Intérieure	676	1,03%
CA de Cambrai	469	0,71%
CA Maubeuge Val de Sambre	421	0,64%
CC des Hauts de Flandre	357	0,54%
CA du Caudrésis et du Catésis	318	0,48%
CC Cœur de l'Avesnois	191	0,29%
CC Flandre Lys	155	0,24%
CC Cœur d'Ostrevent	150	0,23%
CC du Pays Solesmois	118	0,18%
CC du Pays de Mormal	108	0,16%
CC du Sud Avesnois	25	0,04%

EPCI	EFFECTIFS	Répartition EPCI/région
Oise	9 928	15,09%
CC du Pays de Valois	1 865	2,83%
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	1 192	1,81%
CC de la Plaine d'Estrées	1 177	1,79%
CA du Beauvaisis	1 166	1,77%
CC Senlis Sud Oise	865	1,31%
CA Creil Sud Oise	590	0,90%
CC des Sablons	525	0,80%
CC de la Picardie Verte	452	0,69%
CC Thelloise	341	0,52%
CC du Pays des Sources	325	0,49%
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	306	0,47%
CC de l'Aire Cantilienne	205	0,31%
CC du Clermontois	195	0,30%
CC du Pays Noyonnais	183	0,28%
CC des Deux Vallées	150	0,23%
CC du Liancourtois	136	0,21%
CC du Plateau Picard	113	0,17%
CC du Vexin-Thelle	67	0,10%
CC de l'Oise Picarde	51	0,08%
CC du Pays de Bray	14	0,02%
CC des Lisières de l'Oise	10	0,02%

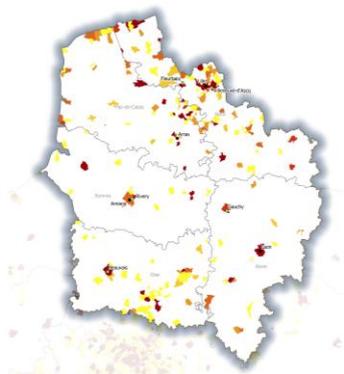
RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

EPCI	EFFECTIFS	Répartition EPCI/région
Pas-de-Calais	18 513	28,14%
CU d'Arras	3 652	5,55%
CA d'Hénin-Carvin	3 538	5,38%
CA de Lens - Liévin	3 208	4,88%
CA du Pays de Saint-Omer	1 686	2,56%
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	1 265	1,92%
CA du Boulonnais	1 161	1,76%
CA Grand Calais Terres et Mers	888	1,35%
CC Osartis Marquion	576	0,88%
CC des Campagnes de l'Artois	437	0,66%
CC du Sud-Artois	412	0,63%
CC du Pays de Lumbres	339	0,52%
CC du Ternois	295	0,45%
CC du Haut Pays du Montreuillois	205	0,31%
CC des 7 Vallées	201	0,31%
CC Flandre Lys	195	0,30%
CC de la Région d'Audruicq	108	0,16%
CC de la Terre des Deux Caps	106	0,16%
CA des Deux Baies en Montreuillois	101	0,15%
CC Pays d'Opale	100	0,15%
CC de Desvres-Samer	39	0,06%

EPCI	EFFECTIFS	Répartition EPCI/région
Somme	5 677	8,63%
CA Amiens Métropole	2 112	3,21%
CC Nièvre et Somme	617	0,94%
CC de la Haute Somme (Combles - Péronne - Roisel)	585	0,89%
CC du Grand Roye	537	0,82%
CC Terre de Picardie	291	0,44%
CC Ponthieu-Marquenterre	248	0,38%
CA de la Baie de Somme	238	0,36%
CC Somme Sud-Ouest	196	0,30%
CC de l'Est de la Somme	160	0,24%
CC du Val de Somme	155	0,23%
CC du Pays du Coquelicot	147	0,22%
CC du Territoire Nord Picardie	145	0,22%
CC Avre Luce Noye	140	0,21%
CC du Vimeu	79	0,12%
CC des Villes Sœurs	15	0,02%
CC interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle	12	0,02%
Total activités marchandises Hauts-de-France	65 798	

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région



Dans cette même vision par EPCI sur les 8533 collaborateurs du transport de voyageurs, 19,61% sont attachés à un établissement de la MEL. Le département du Nord pèse près de 43% des effectifs. Des zones comme la CA Douaisis (6,21%), la CA Lens-Liévin (9,31%), la CA Amiens métropole (6,97%) pèsent aussi d'une manière importante dans l'emploi régional au niveau du transport interurbain.

Il est à préciser que les statistiques de l'observatoire ne tiennent pas compte des effectifs en transports urbains qui dépendent d'une autre convention collective, ces mêmes EPCI ont aussi des besoins importants de conducteurs sur des lignes urbaines.

EPCI	Somme de Salariés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Aisne	630	7,38%
CA du Saint-Quentinois	218	2,55%
CA GrandSoissons Agglomération	140	1,64%
CA du Pays de Laon	102	1,20%
CA de la Région de Château-Thierry	49	0,57%
CC Retz-en-Valois	38	0,45%
CC Thiérache Sambre et Oise	38	0,45%
CA Chauny-Tergnier-La Fère	30	0,35%
CC du Pays de la Serre	15	0,18%
CC des Portes de la Thiérache	0	0,00%
CC Picardie des Châteaux	0	0,00%
CC de la Champagne Picarde	0	0,00%

EPCI	Somme de Salariés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Nord	3 666	42,96%
Métropole Européenne de Lille	1 673	19,61%
CA Douaisis Agglo	530	6,21%
CC des Hauts de Flandre	231	2,71%
CU de Dunkerque	185	2,17%
CA de Cambrai	183	2,14%
CC de Flandre Intérieure	169	1,98%
CA Valenciennes Métropole	149	1,75%
CC Cœur d'Ostrevent	113	1,32%
CC Pévèle-Carembault	94	1,10%
CA de la Porte du Hainaut	94	1,10%
CA Maubeuge Val de Sambre	79	0,93%
CC Cœur de l'Avesnois	71	0,83%
CC du Pays de Mormal	51	0,60%
CC Flandre Lys	31	0,36%
CA du Caudrésis et du Catésis	13	0,15%

EPCI	Somme de Salariés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Oise	1 141	13,37%
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	297	3,48%
CA du Beauvaisis	271	3,18%
CA Creil Sud Oise	253	2,96%
CC Senlis Sud Oise	109	1,28%
CC du Liancourtois	98	1,15%
CC du Pays de Valois	41	0,48%
CC de la Picardie Verte	20	0,23%
CC du Pays Noyonnais	18	0,21%
CC des Lisières de l'Oise	13	0,15%
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	8	0,09%
CC Thelloise	7	0,08%
CC du Plateau Picard	4	0,05%
CC des Sablons	2	0,02%
CC de l'Aire Cantilienne	0	0,00%
CC de la Plaine d'Estrées	0	0,00%
CC du Clermontois	0	0,00%

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

EPCI	Somme de Salariés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Pas-de-Calais	2 244	26,30%
CA de Lens - Liévin	794	9,31%
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	274	3,21%
CC Flandre Lys	241	2,82%
CA du Pays de Saint-Omer	184	2,16%
CA des Deux Baies en Montreuillois	176	2,06%
CU d'Arras	129	1,51%
CA d'Hénin-Carvin	91	1,07%
CC du Sud-Artois	81	0,95%
CA Grand Calais Terres et Mers	72	0,84%
CA du Boulonnais	62	0,73%
CC des 7 Vallées	54	0,63%
CC du Haut Pays du Montreuillois	27	0,32%
CC de la Région d'Audruicq	18	0,21%
CC du Pays de Lumbres	18	0,21%
CC des Campagnes de l'Artois	14	0,16%
CC du Ternois	5	0,06%
CC de la Terre des Deux Caps	3	0,04%
CC Pays d'Opale	1	0,01%
CC Osartis Marquion	0	0,00%

EPCI	Somme de Salariés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Somme	852	9,98%
CA Amiens Métropole	595	6,97%
CC de la Haute Somme (Combles - Péronne - Roisel)	128	1,50%
CA de la Baie de Somme	117	1,37%
CC du Territoire Nord Picardie	9	0,11%
CC du Val de Somme	3	0,04%
CC Nièvre et Somme	0	0,00%
CC Avre Luce Noye	0	0,00%
CC Ponthieu-Marquenterre	0	0,00%
CC Somme Sud-Ouest	0	0,00%
CC des Villes Sœurs	0	0,00%
CC du Pays du Coquelicot	0	0,00%
Ensemble Région Hauts-de-France	8 533	100,00%

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région



Dans le domaine du transport sanitaire, l'emploi est reparti beaucoup plus équitablement sur l'ensemble du territoire régional. La MEL ne pèse que 11,58% de l'emploi. Aucune autre EPCI ne pèse plus de 5% de l'emploi régional (CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (4,61%), CA de Lens – Liévin (4,46%) ou CA Amiens Métropole (3,48%).

EPCI	Somme de Salariés ajustés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Aisne	904	12,18%
CA du Saint-Quentinois	159	2,14%
CA Chauny-Tergnier-La Fère	139	1,87%
CA GrandSoissons Agglomération	104	1,40%
CC Thiérache Sambre et Oise	98	1,32%
CA du Pays de Laon	85	1,14%
CC du Pays du Vermandois	59	0,79%
CC du Canton de Charly-sur-Marne	58	0,78%
CC de la Thiérache du Centre	46	0,62%
CC de la Champagne Picarde	41	0,55%
CA de la Région de Château-Thierry	32	0,43%
CC Retz-en-Valois	28	0,38%
CC des Portes de la Thiérache	25	0,34%
CC Picardie des Châteaux	16	0,22%
CC des Trois Rivières	14	0,19%
CC du Val de l'Oise	0	0,00%

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

EPCI	Somme de Salariés ajustés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Nord	2 382	32,09%
Métropole Européenne de Lille	860	11,58%
CA Valenciennes Métropole	208	2,80%
CU de Dunkerque	175	2,36%
CA Douaisis Agglo	167	2,25%
CA de la Porte du Hainaut	158	2,13%
CA Maubeuge Val de Sambre	142	1,91%
CC de Flandre Intérieure	130	1,75%
CA du Caudrésis et du Catésis	123	1,66%
CA de Cambrai	96	1,29%
CC du Pays de Mormal	67	0,90%
CC des Hauts de Flandre	59	0,79%
CC Cœur de l'Avesnois	57	0,77%
CC Cœur d'Ostrevent	53	0,71%
CC du Sud Avesnois	33	0,44%
CC Pévèle-Carembault	31	0,42%
CC du Pays Solesmois	21	0,28%
CC Flandre Lys	2	0,03%

EPCI	Somme de Salariés ajustés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Oise	685	9,23%
CA du Beauvaisis	154	2,07%
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	124	1,67%
CC du Clermontois	59	0,79%
CC du Pays Noyonnais	58	0,78%
CA Creil Sud Oise	57	0,77%
CC de la Picardie Verte	45	0,61%
CC du Plateau Picard	39	0,53%
CC Senlis Sud Oise	24	0,32%
CC du Vexin-Thelle	20	0,27%
CC de l'Oise Picarde	18	0,24%
CC du Pays de Valois	18	0,24%
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	17	0,23%
CC des Sablons	17	0,23%
CC du Pays de Bray	16	0,22%
CC Thelloise	10	0,13%
CC du Pays des Sources	6	0,08%
CC du Liancourtois	3	0,04%
CC des Deux Vallées	0	0,00%
CC de l'Aire Cantilienne	0	0,00%

EPCI	Somme de Salariés ajustés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Pas-de-Calais	2 155	29,03%
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	342	4,61%
CA de Lens - Liévin	331	4,46%
CA du Pays de Saint-Omer	253	3,41%
CA d'Hénin-Carvin	206	2,77%
CA des Deux Baies en Montreuillois	155	2,09%
CC du Ternois	119	1,60%
CA du Boulonnais	116	1,56%
CU d'Arras	106	1,43%
CA Grand Calais Terres et Mers	101	1,36%
CC Pays d'Opale	87	1,17%
CC des 7 Vallées	65	0,88%
CC du Sud-Artois	58	0,78%
CC de Desvres-Samer	49	0,66%
CC de la Région d'Audruicq	38	0,51%
CC de la Terre des Deux Caps	34	0,46%
CC Osartis Marquion	28	0,38%
CC du Haut Pays du Montreuillois	26	0,35%
CC du Pays de Lumbres	21	0,28%
CC des Campagnes de l'Artois	20	0,27%
CC Flandre Lys	0	0,00%

EPCI	Somme de Salariés ajustés	Répartition EPCI/région
Ensemble département Somme	1 298	17,48%
CA Amiens Métropole	258	3,48%
CC Somme Sud-Ouest	130	1,75%
CC du Pays du Coquelicot	128	1,72%
CC Ponthieu-Marquenterre	126	1,70%
CA de la Baie de Somme	111	1,50%
CC de la Haute Somme (Combles - Péronne - Roisel)	101	1,36%
CC du Vimeu	100	1,35%
CC du Grand Roye	71	0,96%
CC de l'Est de la Somme	63	0,85%
CC Terre de Picardie	56	0,75%
CC Nièvre et Somme	44	0,59%
CC du Territoire Nord Picardie	42	0,57%
CC des Villes Sœurs	37	0,50%
CC Avre Luce Noye	25	0,34%
CC du Val de Somme	6	0,08%

Total région Hauts-de-France	7 424	100,00%
-------------------------------------	--------------	---------

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	42 954	53%	53%
Transport routier de voyageurs	8 533	10%	13%
Déménagement	553	1%	1%
Location	2 342	3%	3%
Auxiliaires de transport	9 491	12%	15%
Prestataires logistiques	10 281	13%	7%
Transport sanitaire	7 424	9%	8%
Ensemble de la branche	81 579	100%	100%

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

- Le TRM regroupe **53 % des effectifs régionaux**, suivi des prestataires logistiques (13 %, contre 7 % au niveau national).
- La région se distingue par une forte concentration d'établissements de taille intermédiaire (10 à 49 salariés) dans le secteur logistique.

L'accent mis sur la logistique renforce l'attractivité de la région comme pôle d'excellence, mais cela nécessite de former davantage aux compétences numériques pour accompagner l'automatisation des flux. En effet plusieurs types de logistique cohabitent. L'une plutôt manuelle, l'une plutôt automatisée, il faut préparer les collaborateurs aux évolutions.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	53 125	65%	67%
Exploitation Transport	6 118	8%	8%
Logistique - Manutention - Magasinage	12 823	16%	14%
Direction	1 808	2%	2%
Gestion	4 208	5%	5%
Ventes-Achats	1 169	1%	1%
Maintenance	1 758	2%	2%
Interprofessionnel	571	1%	1%
Ensemble de la branche	81 579	100%	100%

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2023

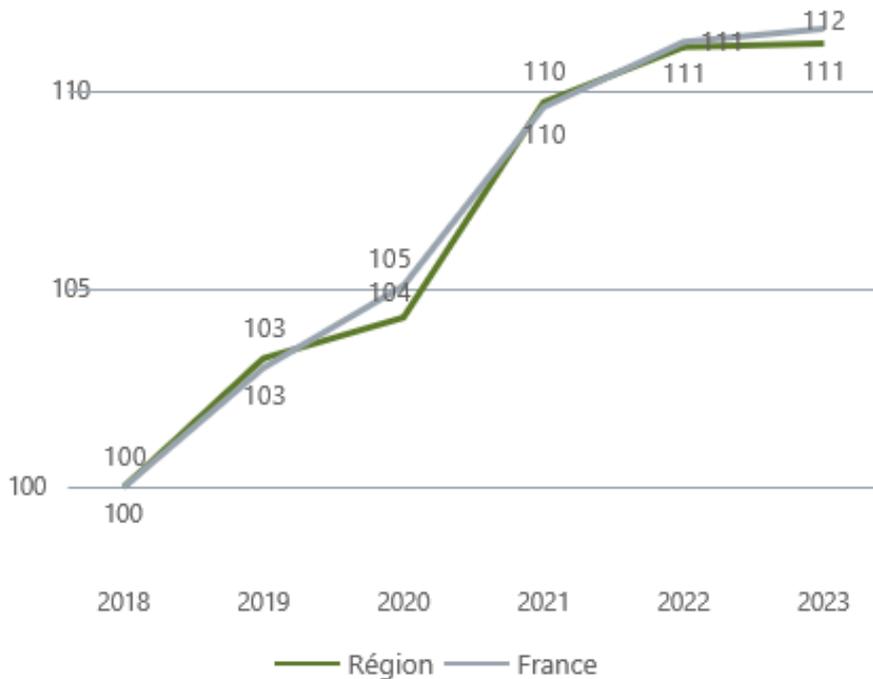
	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	53 125	10 %	11 %
Exploitation Transport	6 118	37 %	39 %
Logistique - Manutention - Magasinage	12 823	21 %	18 %
Direction	1 808	26 %	24 %
Gestion	4 208	78 %	77 %
Ventes-Achats	1 169	58 %	61 %
Maintenance	1 758	2 %	6 %
Interprofessionnel	571	79 %	71 %
Ensemble de la branche	81 579	18 %	19 %

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionne

Les effectifs en conduite représentent 65% des collaborateurs. Il est à noter que l'activité logistique est particulièrement développée dans notre région ce qui explique qu'elle pèse proportionnellement plus que dans le reste de la France.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2018)

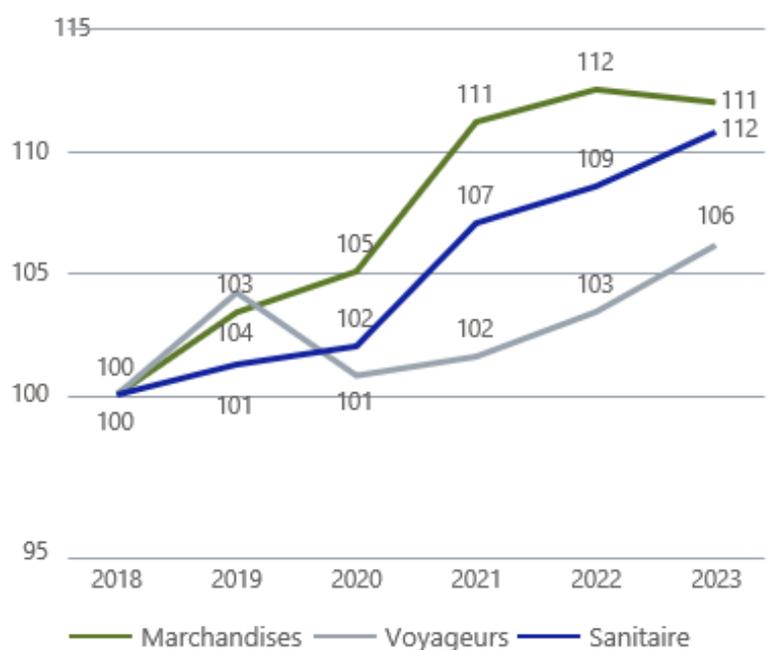


L'année 2023 est une année de stagnation des effectifs, la croissance au niveau des effectifs est atone depuis deux ans.

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

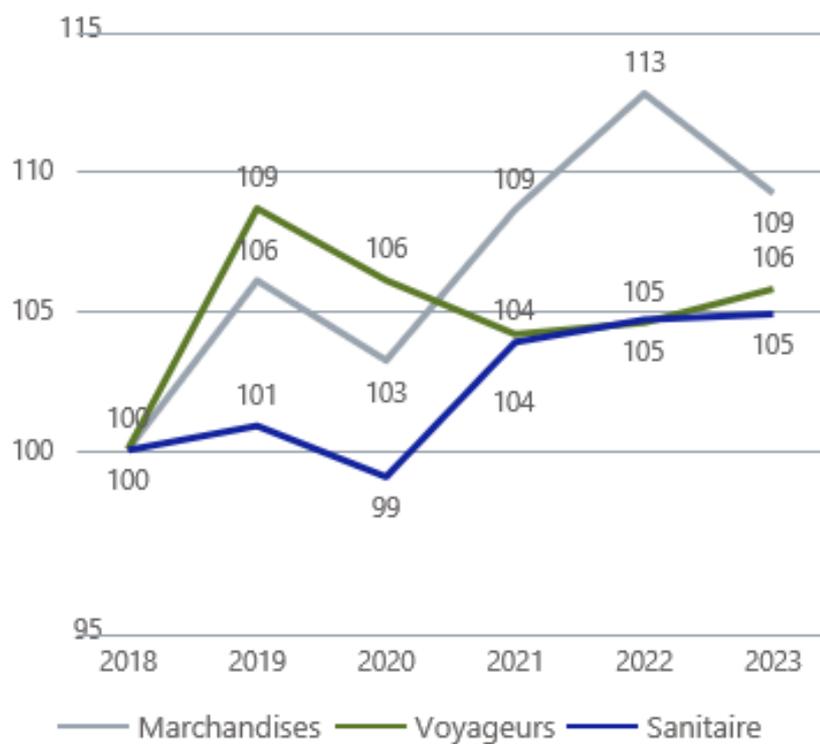
Lorsque nous regardons plus en détail, il s'avère que les secteurs du sanitaire et du voyageur ont créé de l'emploi en 2023 mais ce sont les activités liées aux marchandises qui pèsent à la baisse sur l'évolution de l'ensemble de la branche.

Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2018)



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2018)



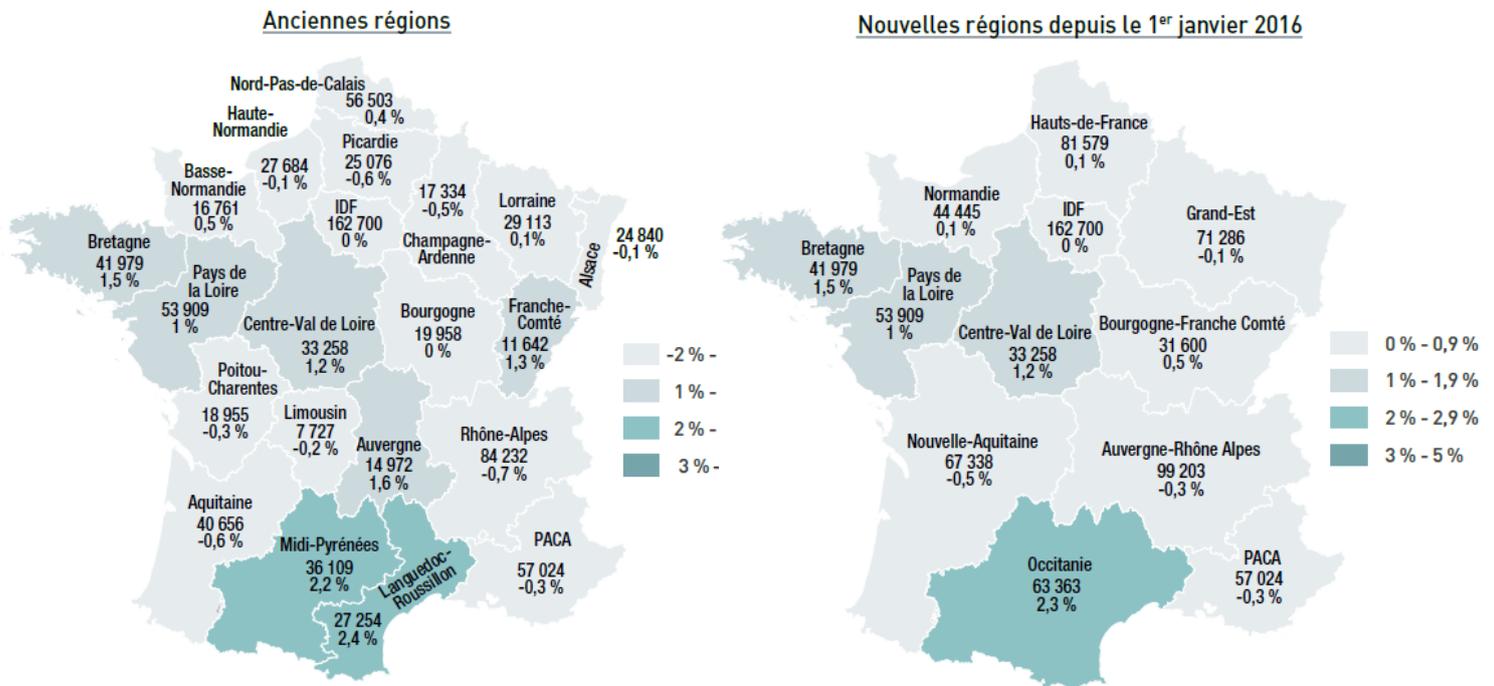
Si nous nous intéressons plus particulièrement aux effectifs de conducteurs, l'année 2023 a été particulièrement destructrice. L'essentiel de la réduction des effectifs de la branche s'est fait sur le métier de conducteur de marchandises.

La baisse de 4 points entre 2022 et 2023 correspond à -1309 conducteurs sur le transport de marchandises.

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

Répartition de l'emploi salarié de la branche par région et évolution en 2023

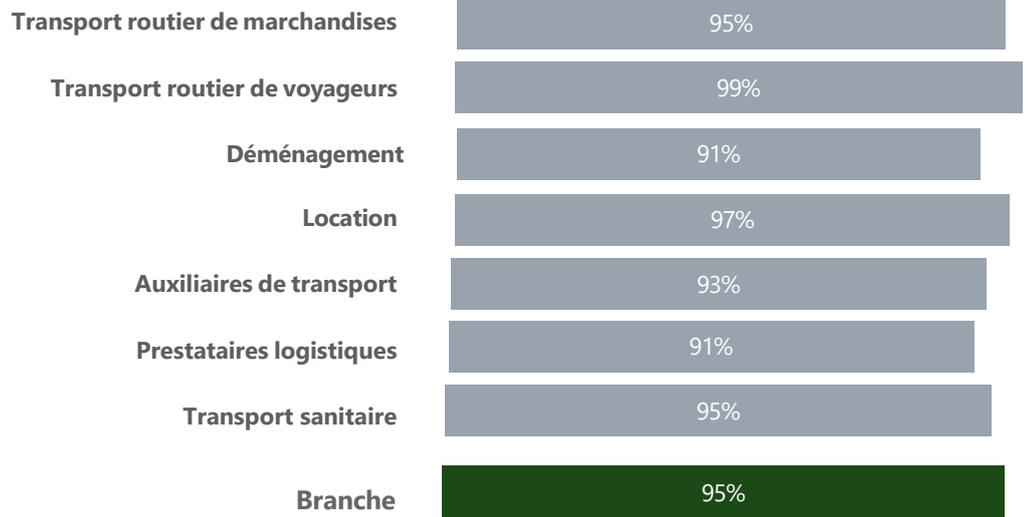


La région Hauts-de-France est la troisième région en termes d'effectifs derrière l'Île de France et Auvergne-Rhône Alpes.

Nous pouvons constater aussi que les dynamiques territoriales du Nord Pas de Calais et de la Picardie ont été différentes si le versant Nord a connu une légère croissance, les effectifs ont reflué en Picardie.

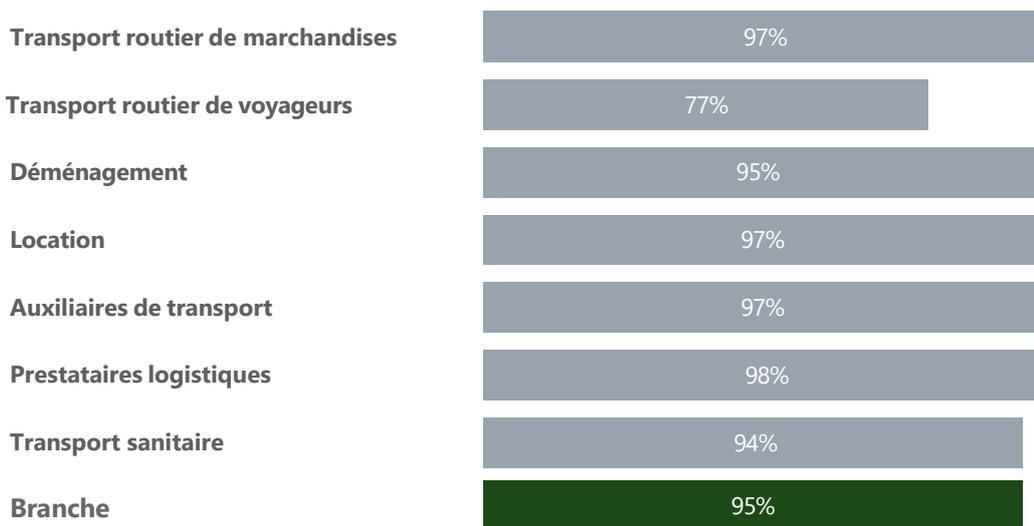
Les caractéristiques des emplois

Part des salariés à contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2023



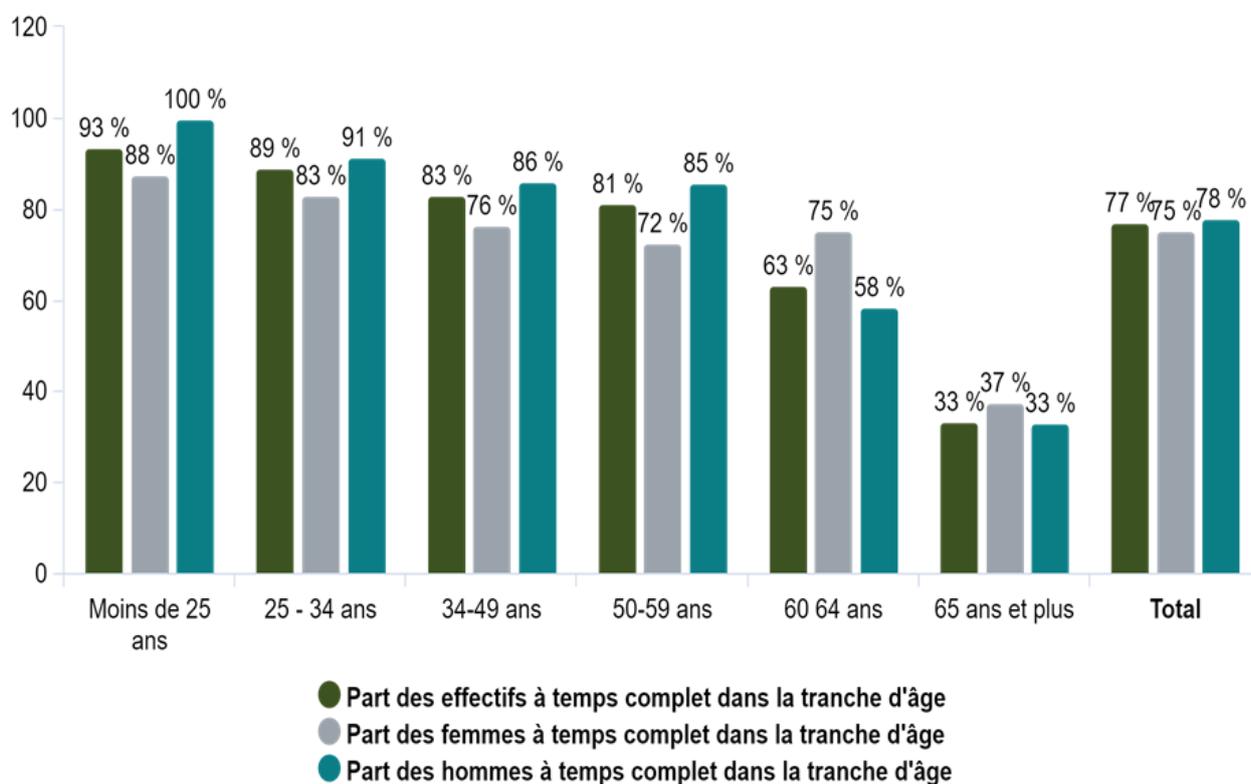
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En région Hauts-de-France, 95% des salariés en poste sont en contrat à durée indéterminée. Dans la Branche, plus de 95% de salariés sont également à temps complet. Le recours au temps complet est la norme dans la majorité des secteurs du transport routier et des activités auxiliaires du transport, et s'établit un niveau plus élevé que dans le reste de l'économie.

Le temps partiel est un plus présent en TRV (23%) que dans le reste de la Branche du fait de l'activité de transports scolaires.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

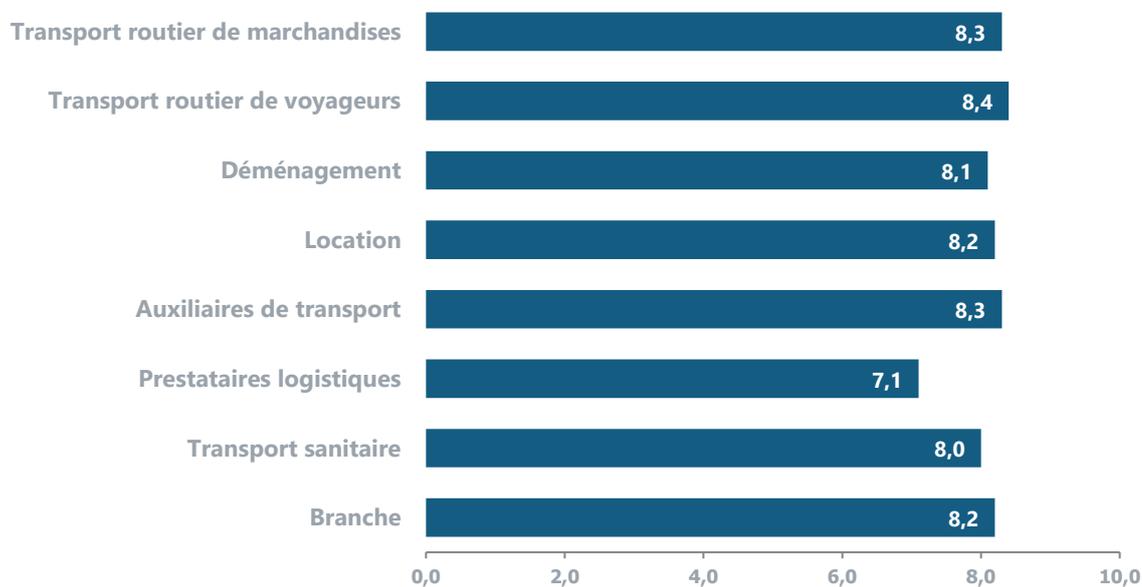
Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Nous avons choisi de faire une focale sur l'activité temps partiel sur l'activité TRV, étant donné que son usage est plus développé dans ce secteur, il s'avère que les temps partiels sont essentiellement proposés aux classes d'âge de plus de 60 ans. Certains collaborateurs sont sur des dispositifs de cumul emploi/retraite qui se prêtent à l'activité transport scolaire. Les femmes sont aussi proportionnellement plus à temps partiel.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2023 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

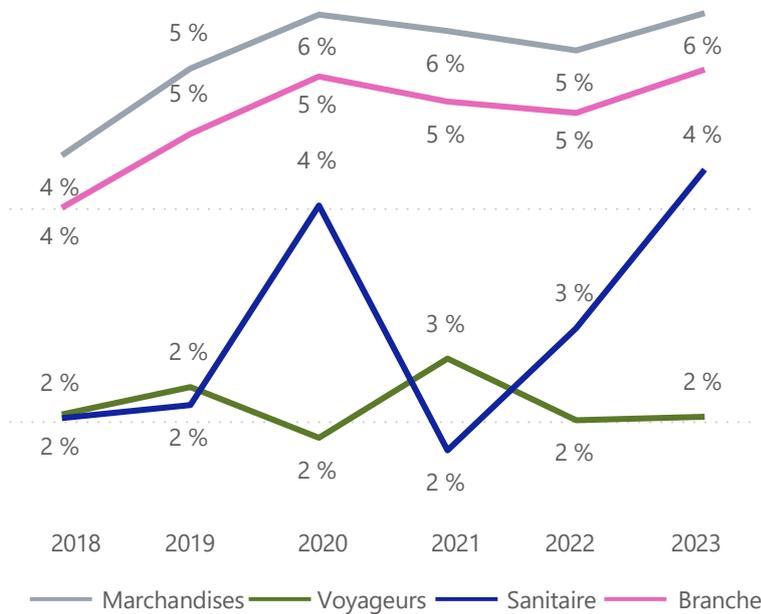
	Marchandises (hors dem)	DEM	TRV	TRS	Total
2023	8,1	8,2	8,3	8,0	8,2

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les salariés ont une ancienneté moyenne dans leur établissement de 8,2 ans dans la branche. Cette donnée est sensiblement la même quel que soit le secteur d'activité, 8,1 ans pour la marchandise, 8,3 ans pour le TRV et 8 ans pour le transport sanitaire.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

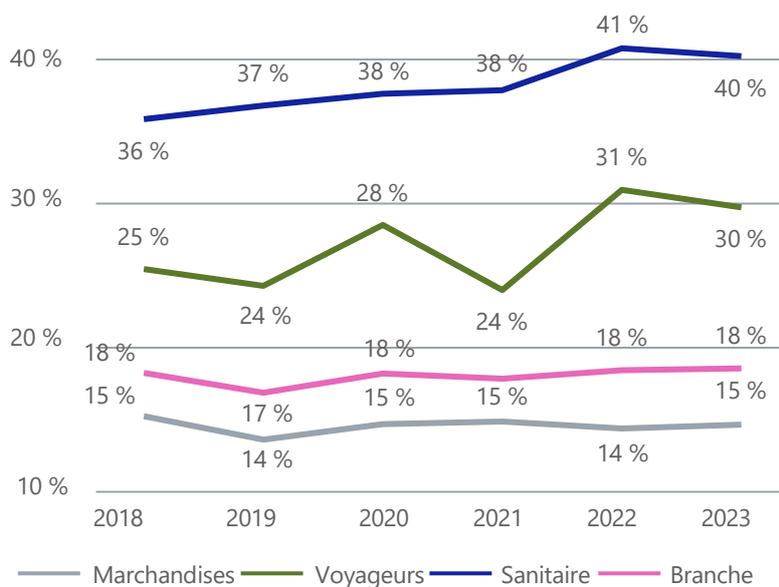
Part des jeunes (-25 ans) par activité



La catégorie d'âge -25 ans représente 6% dans la branche.

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

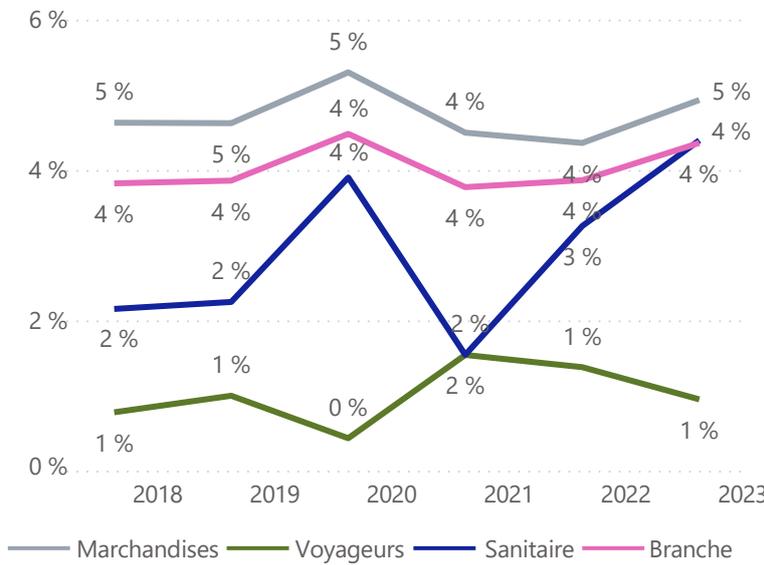
Part des femmes par activité



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La part des femmes dans la branche stagne à 18%. Si l'année 2023 a connu une légère amélioration du taux de féminisation en transport de marchandises, il y a eu aussi dans le même temps un léger repli en transport sanitaire et transport routier de voyageurs qui restent tout de même de loin les plus féminisés. Ce sont 15087 femmes qui travaillent dans notre branche (9575 en transport de marchandises, 2581 en transport de voyageurs et 2981 en transport sanitaire).

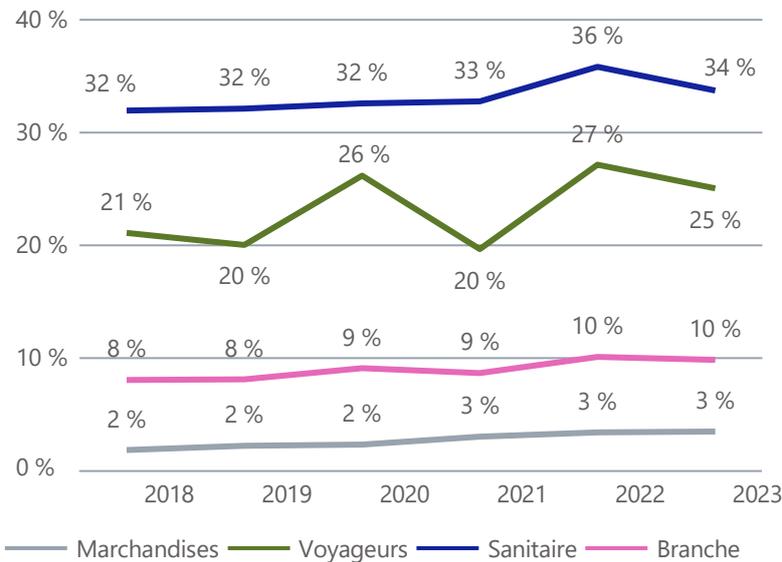
Part des jeunes (-25 ans) employés dans les métiers de la conduite par activité



Sur les métiers de la conduite, les jeunes de moins de 25 ans représentent 1% dans les métiers de transport de voyageurs, 4% en transport sanitaire et 5% en conduite de marchandises.

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite par activité



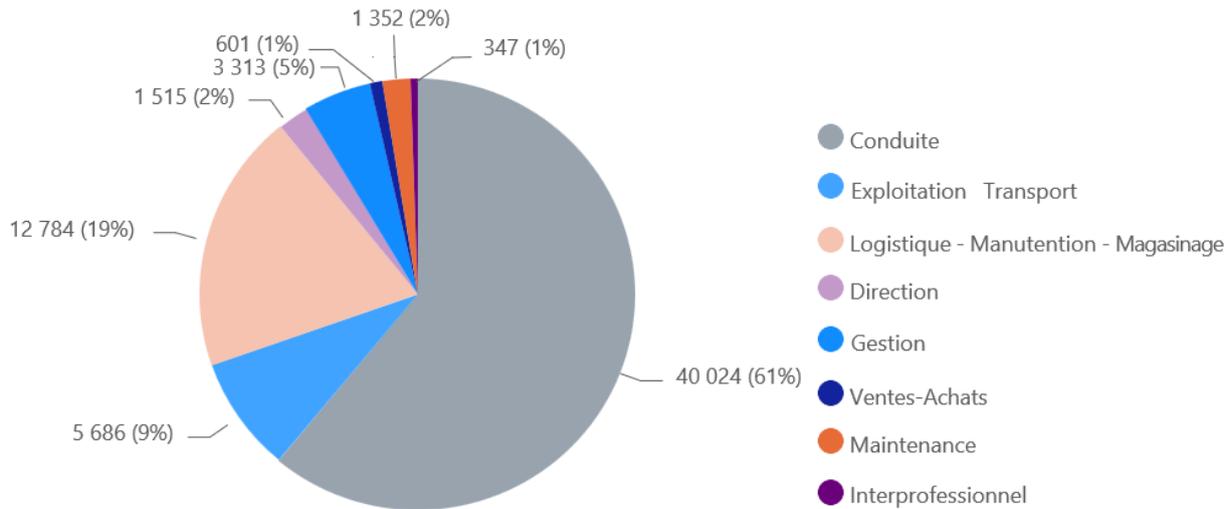
Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Sur les métiers de la conduite, le taux de féminisation est à 10% au niveau de la branche. Mais cela est très hétérogène lorsque que l'on se penche activité par activité, nous avons 34% d'ambulancières, 25% de conductrices en transport de voyageurs mais que 3% de conductrices en transport routier de marchandises.

La typologie des métiers

Activités marchandises

Effectifs salariés des Activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2023

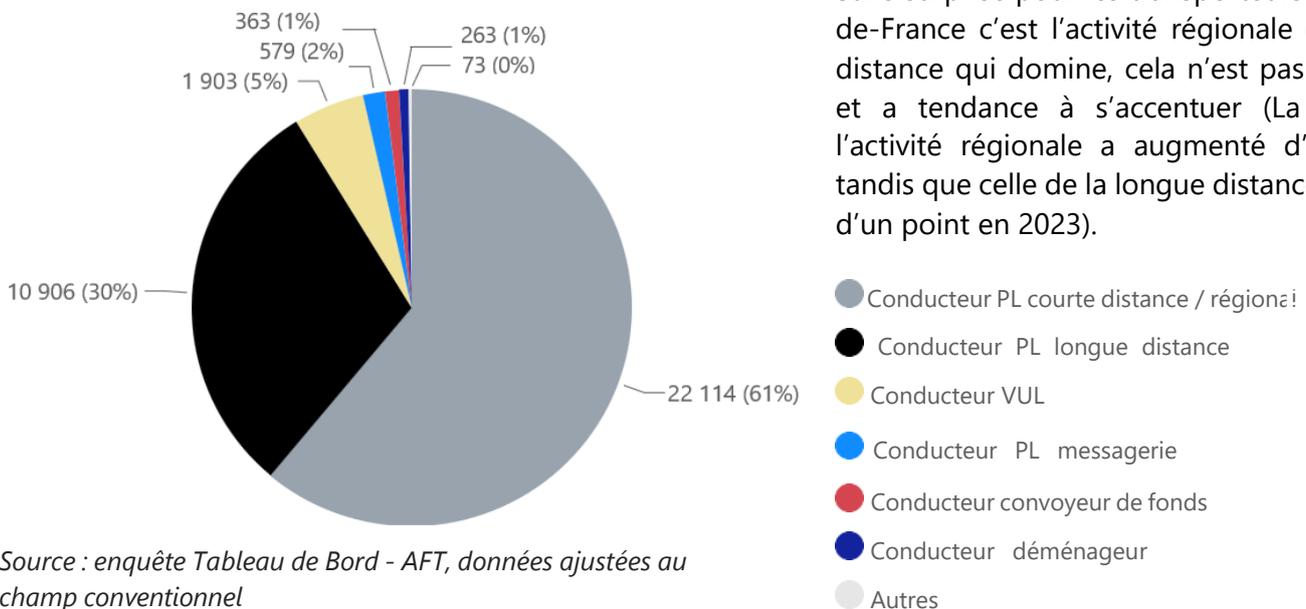


Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lorsque nous parlons de transports de marchandises, nous pensons systématiquement aux conducteurs qui représentent 61% des effectifs mais les entreprises proposent une diversité de métiers bien plus large. La famille exploitation représente une part importante de l'emploi, le niveau de formation attendu est à minima du bac+2, l'appareil de formation a su s'adapter pour répondre à ces besoins.

Nous avons aussi tous les métiers transverses nécessaires pour faire fonctionner la structure, l'entreprise est une entreprise comme une autre et nous avons donc des besoins aussi en commerciaux, comptable, agent d'entretien...La profession emploie bien évidemment sur les voies formations professionnelles mais aussi dans les cursus généraux.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activité marchandises par spécialité au 31 décembre 2023

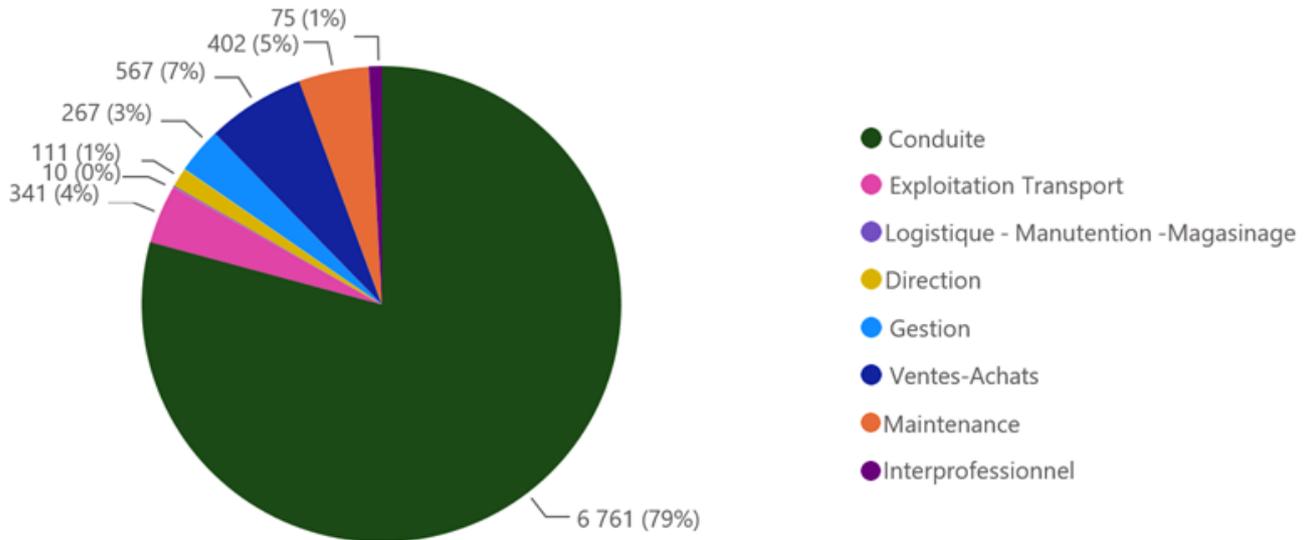


Sans surprise pour les transporteurs en Hauts de-France c'est l'activité régionale et courte distance qui domine, cela n'est pas nouveau et a tendance à s'accroître (La part de l'activité régionale a augmenté d'un point tandis que celle de la longue distance a reculé d'un point en 2023).

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Transport de voyageurs

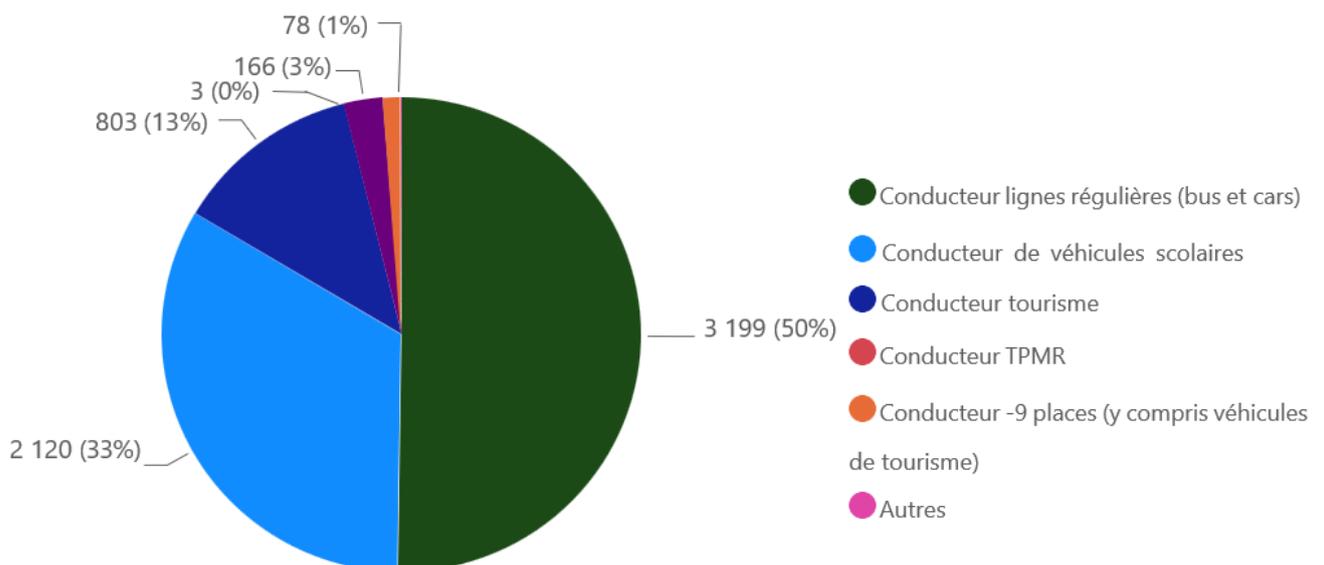
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

En transport de voyageurs, les conducteurs représentent la très grande majorité des collaborateurs (79%) mais d'autres métiers émergent aussi tels la maintenance de véhicule (5%), Vente achat/achat (7%) ou l'exploitation (4%).

Répartition des effectifs de conducteurs du transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2023

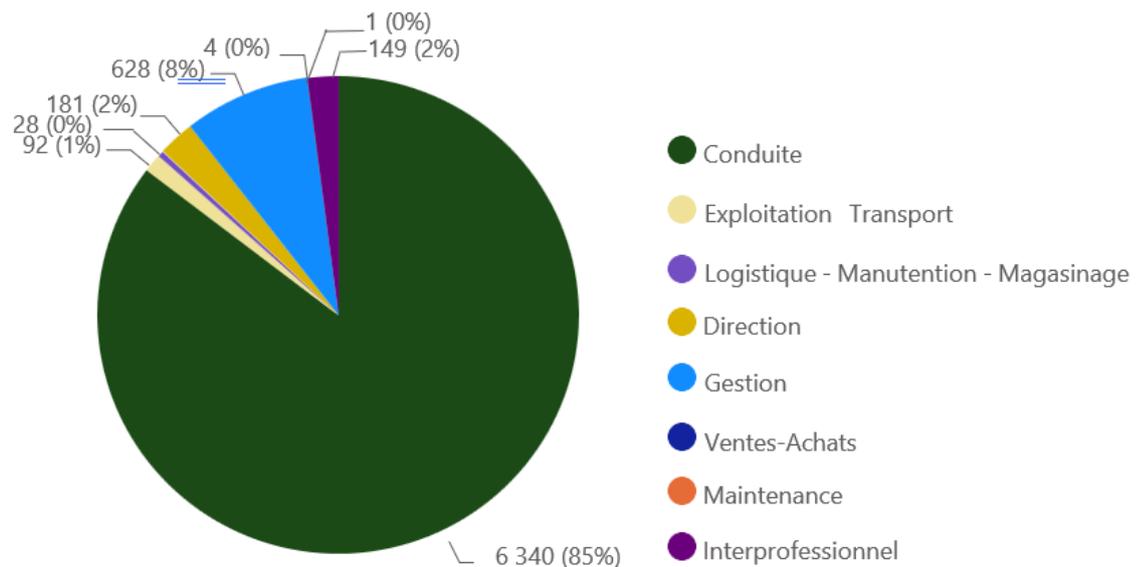


Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs de conducteurs interurbains de voyageurs se partagent pour 50% sur les lignes régulières, 33% en scolaire, 13% en tourisme puis plus marginalement en conducteur TPMR (3%) et conducteurs de moins de 9 places (1%).

Transport sanitaire

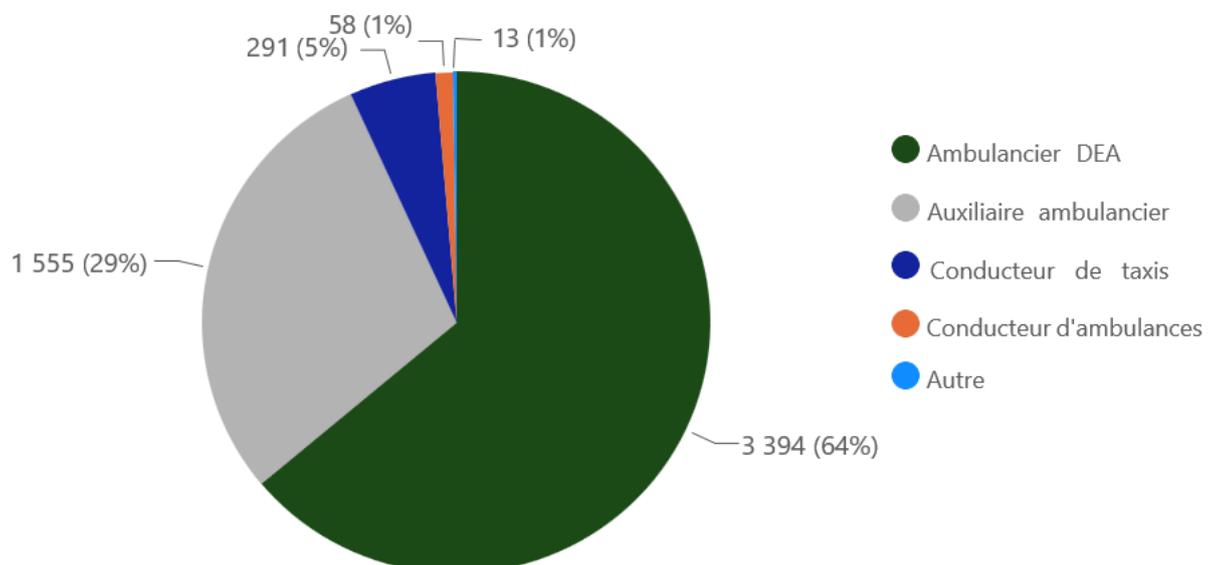
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs en transport sanitaire sont en grande majorité attachés aux fonctions liées à la conduite (85%), les tâches de suivi administratif expliquent que 8% des effectifs des sociétés sont affectés à la famille gestion.

Répartition des effectifs de conducteurs du transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2023



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

64% des conducteurs sont titulaires du DEA contre 29% sont auxiliaire.

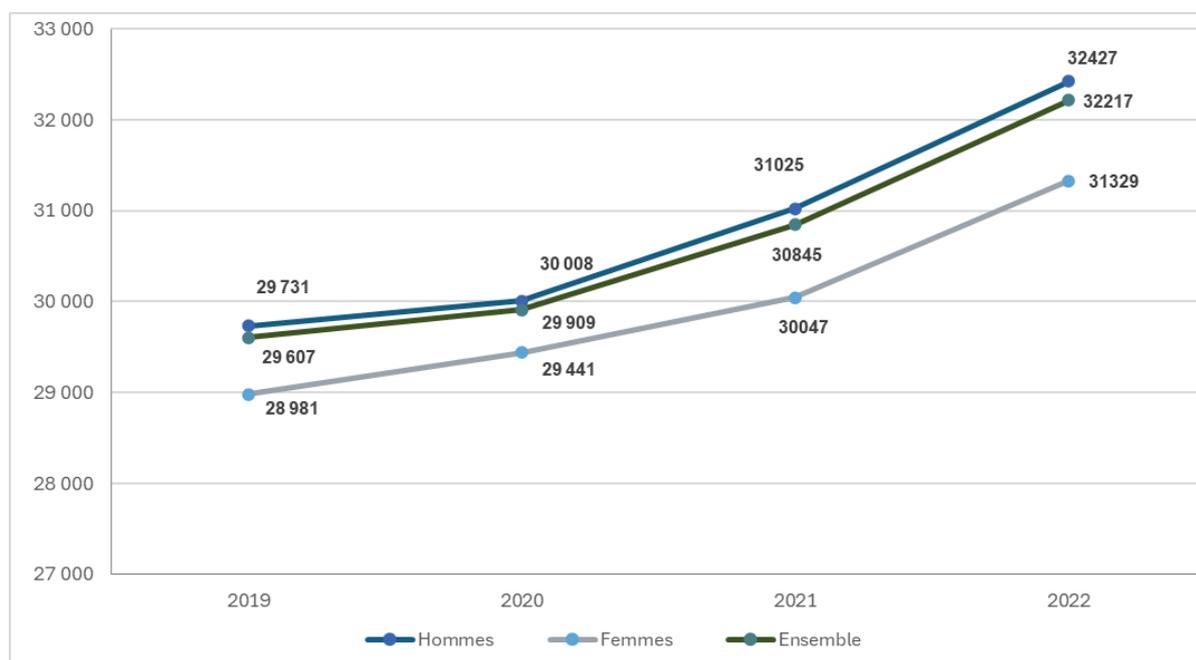
Rémunération

Rémunération brute moyenne annuelle selon les secteurs d'activités en 2022 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
Rémunération moyenne Brute	32 257	30 561	28 972	33 630	37 170	31 806	27 421	32 217
Hommes	32 252	30 932	28 862	33 397	37 276	32 921	27 749	32 427
Femmes	32 300	29 591	29 734	36 662	36 906	29 877	26 775	31 329
Rémunération moyenne Nette	24 900	23 092	22 663	25 973	28 383	24 723	21 694	24 865
Hommes	24 921	23 371	22 597	25 806	28 537	25 586	21 986	25 048
Femmes	24 707	22 362	23 127	28 127	28 002	23 230	21 119	24 093

Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la rémunération brute moyenne par sexe (en €)



Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

En région Hauts-de-France, après une hausse de 3,13 % de la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche en 2021, c'est une croissance de 4,45 % qui est observée en 2022. Les hommes et les femmes ont respectivement vu une augmentation de leur rémunération brute moyenne annuelle de 4,52 % et 4,27%.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

Rémunération brute moyenne par contrat de travail en 2022 (en €)

Rémunération en Hauts-de-France

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	37972	37330	37787	27065	25876	26780
DEM	30485	30612	30504	23971	24104	23976
LOC	33783	37874	34081	27391	25298	27328
PRL	33455	30163	32252	26042	25755	25931
TRM	32700	32924	32721	26214	24888	26072
TRS	28164	27229	27854	25209	23894	24694
TRV	31415	29751	30963	27392	26090	27076
BRANCHE	32944	31833	32734	26192	24991	25954

Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

Rémunération en France

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	41 612	41 904	41 702	28 312	28 329	28 318
DEM	32 321	35 309	32 824	24 405	26 463	24 492
LOC	33 597	37 560	33 938	28 222	28 834	28 296
PRL	34 798	32 342	33 958	26 046	25 814	25 957
TRM	31 841	32 851	31 946	26 057	25 779	26 024
TRS	28 979	28 034	28 637	25 865	25 060	25 584
TRV	33 121	32 097	32 870	27 697	26 253	27 347
BRANCHE	33 212	34 184	33 393	26 340	26 113	26 295

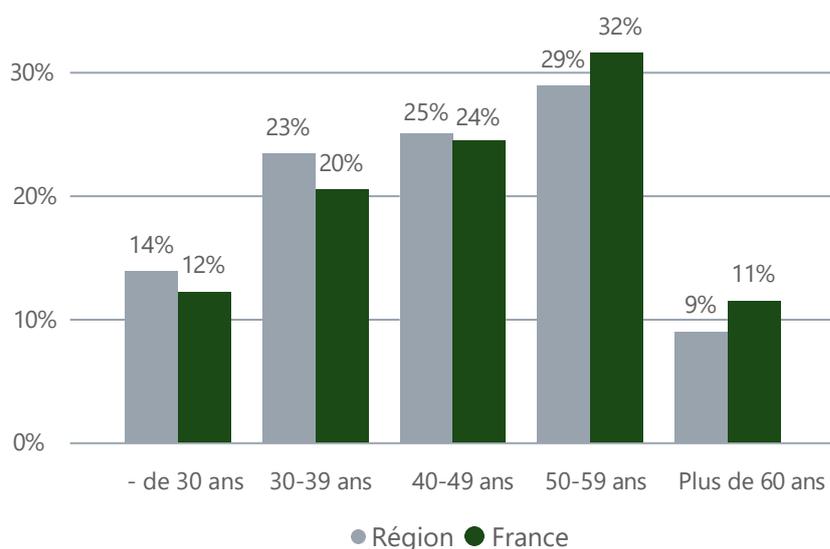
Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2022, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération brute en équivalent temps plein de 32 734 € par an en CDI en Hauts-de-France (33 393 € au niveau national) et une rémunération brute en équivalent temps plein de 25 954 € par an en CDD (26 295 € au niveau national).

La démographie

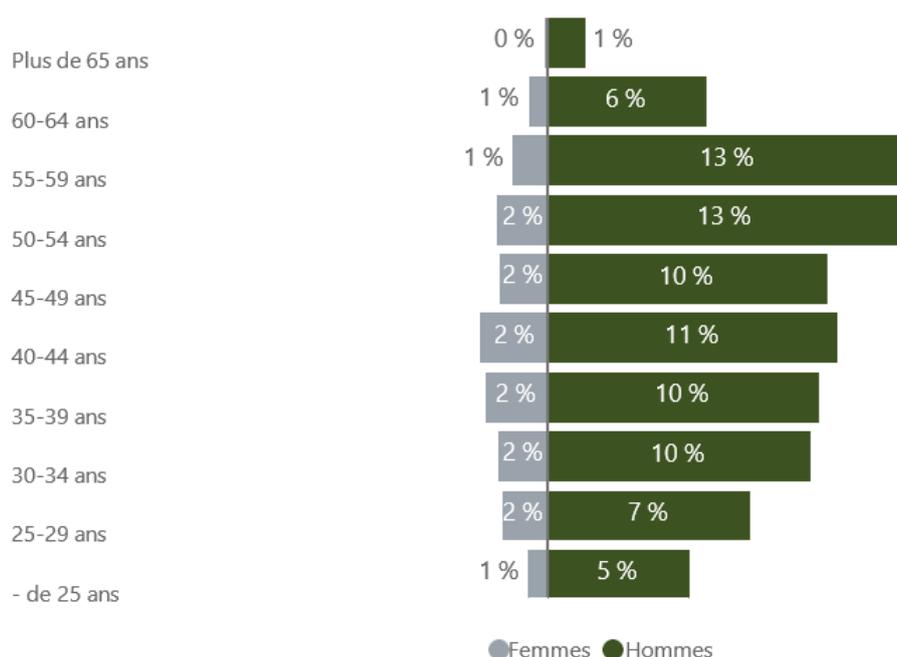
Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31 décembre 2023



Chance pour notre région notre pyramide des âges est plus jeune que la moyenne nationale ce qui n'exonère pas la branche du défi du renouvellement des générations.

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2023



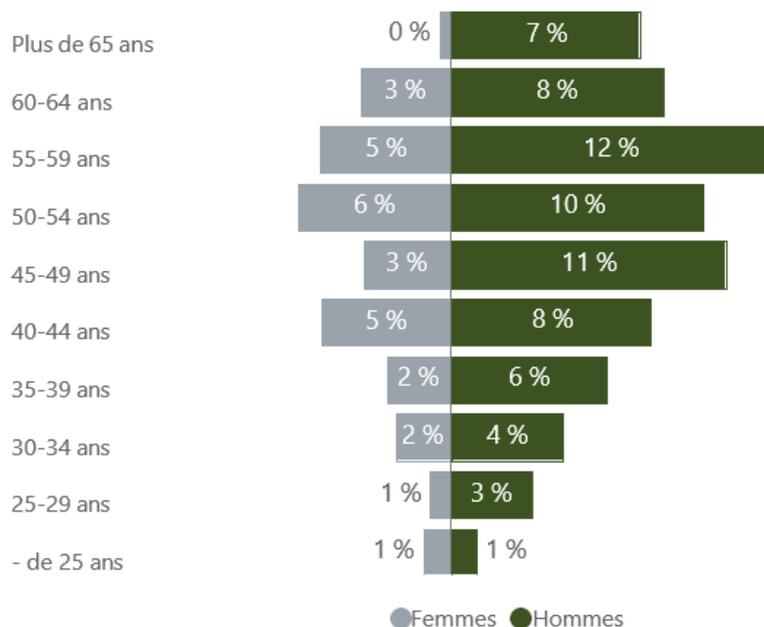
39% des effectifs des activités marchandises ont plus de 50 ans. Les femmes sont assez faiblement représentées dans cette activité. L'âge moyen des salariés de cette activité s'élève à 42,64 ans.

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

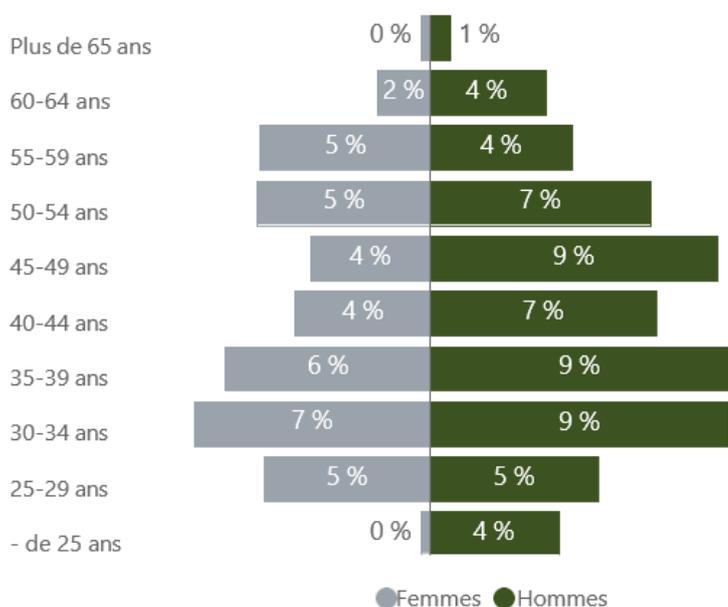
Pyramide des âges dans les activités voyageurs au 31/12/2023

Ce sont plus de la moitié des salariés qui ont plus de 50 ans en transport de voyageurs. Il est à noter que 7% des effectifs ont plus de 65 ans exerçant souvent l'activité dans le cadre d'un cumul emploi/retraite. Ce qui porte à 48,21 ans l'âge des salariés de ce secteur.



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

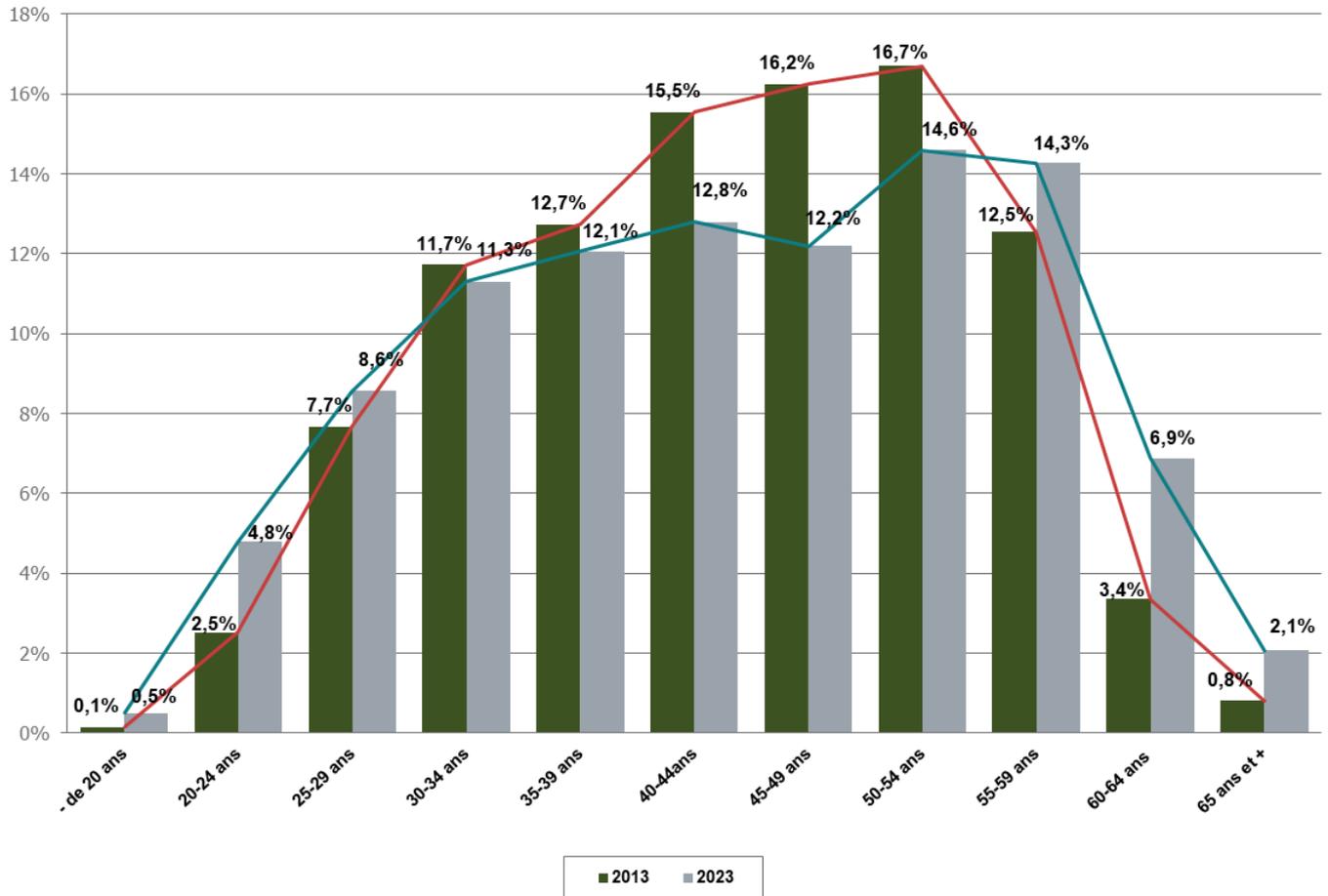
Pyramide des âges dans les activités du sanitaire au 31/12/2023



Le transport sanitaire a une pyramide des âges plus « équilibrée » que ce soit au niveau des tranches d'âge ou du sexe. Le salarié « moyen » dans une société de transport sanitaire a 40,71 ans.

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les classes d'âges les plus représentées sont les 50-54 ans et les 55-59 ans quand il y a 10 ans il s'agissait des classes 45-49 et 50-54 ans. Éléments à continuer d'observer dans les futurs rapports, la physionomie de la pyramide des âges semble changer, plus de jeunes et aussi plus de seniors comparés à la situation en 2013.

La formation dans la Branche

Les effectifs formés en transport et logistique

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2023

	2023	Taux de réussite	Evolution effectifs 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	333	87%	0,6%	7%
CAP Conducteur Livreur marchandises	1	100%	-98,8%	NC
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	138	89%	21,1%	3%
Diplôme d'État d'Ambulancier	261	61%	-17,7%	NC
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	51	57%	-31,1%	37%
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	186	69%	10,7%	25%
Manutention-magasiner				
CAP Opérateur/opératrice logistique	113	88%	-21%	13%
BAC Pro Logistique	259	75%	-15,6%	20%
Maintenance				
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	95	81%	-11,2%	2%
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	15	56%	7,1%	NC
Total des diplômes délivrés	1452	74%	-14,5%	11%

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Santé et de la Prévention - NC non communiqué

1452 diplômes ont été délivrés sur des certifications du transport et de la logistique.

2. Titres Professionnels délivrés en 2023

	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	137	93%	-10%	32%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2550	89%	10%	10%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	898	89%	29%	11%
Conducteur de transport en commun sur route	1525	89%	54%	23%
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	14	100%	-70%	29%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	44	86%	83%	30%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	183	84%	1%	24%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	17	74%	-6%	29%
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entrepôt	182	88%	-6%	22%
Agent magasinier	339	89%	-34%	23%
Cariste d'entrepôt	631	86%	7%	16%
Préparateur de commandes en entrepôt	1638	88%	-24%	25%
Total des titres professionnels délivrés	8158	88%	4%	18%

Source : DGEFP

8158 titres liés au transport et à la logistique ont été délivrés en 2023, le chiffre s'établissait à 7880 en 2022. Si globalement le nombre de TP délivrés sur la famille conduite a augmenté (5110 en 2023 contre 4168 en 2022), le nombre de titre délivré a diminué d'une manière assez importante sur la manutention-magasinage (2790 en 2023 contre 3442 en 2022).

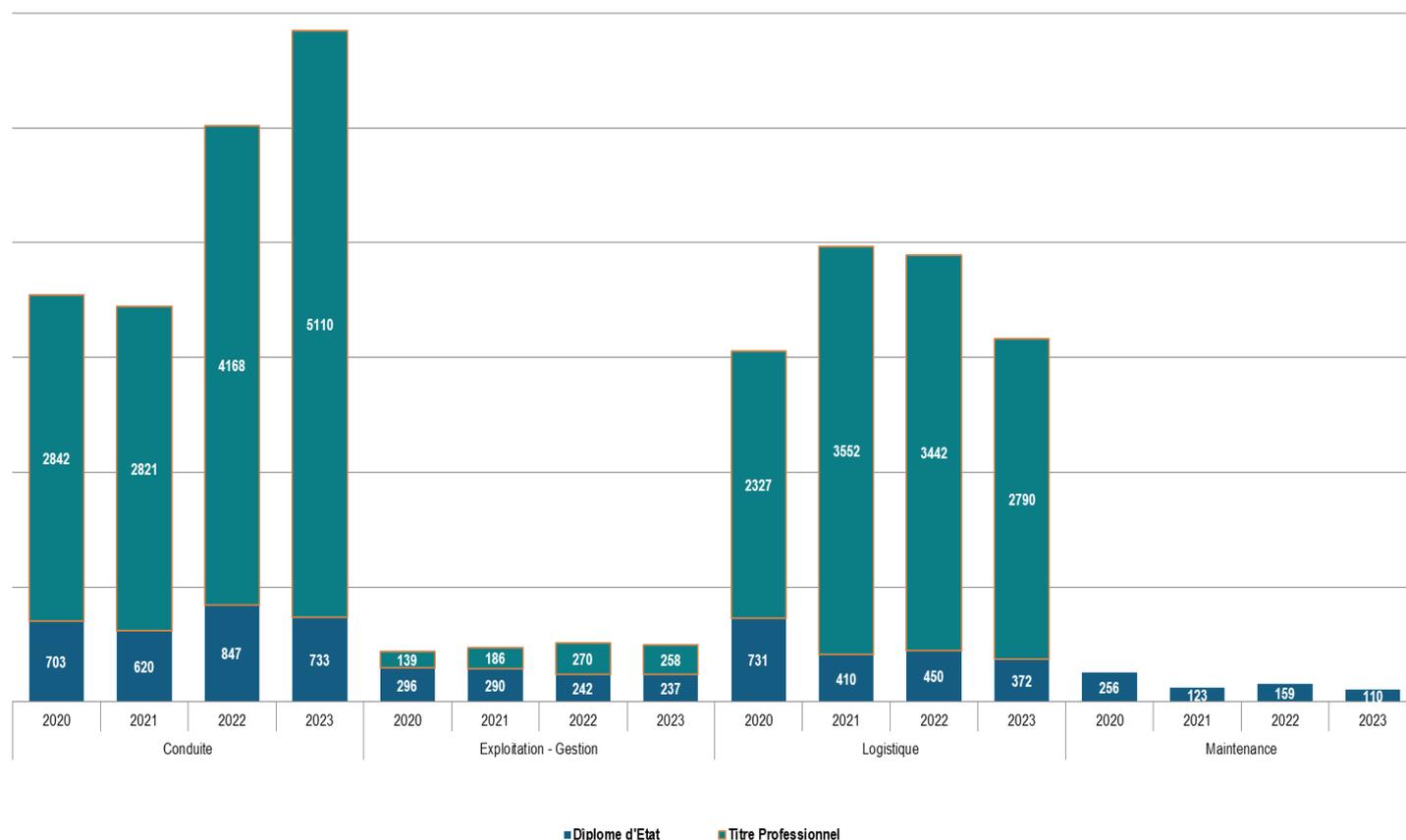
RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

3. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2023	Evolution 2022/2023
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	137	-10,5%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2550	9,5%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	898	29,0%
CAP Conducteur Routier de Marchandises	333	0,6%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	1	-98,8%
Bac Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises	138	21,1%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1524	0,6%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	1525	53,9%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	296	-26,4%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	261	-17,7%

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, DGEFP

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



La collaboration étroite entre les acteurs de la branche et les intervenants publics, établie depuis de nombreuses années, se manifeste clairement à travers ces données. En effet, les indicateurs d'insertion des demandeurs d'emploi, notamment pour le programme régional de formation axé sur les filières de la conduite, se situent parmi les plus élevés toutes filières confondues. Il s'agit d'un choix délibéré d'orienter les financements vers ces métiers.

Nous sommes particulièrement satisfaits que les données recueillies par l'observatoire, ainsi que celles fournies par nos partenaires AFT et OPCO, servent de fondement à des échanges productifs. Cela contribue à guider la politique de formation du territoire de manière éclairée.

Les chiffres montrent une tendance positive pour les diplômes de conducteurs de transport routier de marchandises et de voyageurs, avec une augmentation notable des certifications délivrées. Cette croissance reflète une demande accrue pour ces compétences et une adaptation réussie des politiques de formation aux besoins du marché du travail.

Ces données soulignent l'importance de continuer à orienter les financements vers les métiers en demande et à maintenir une collaboration étroite entre les acteurs de la branche et les intervenants publics pour garantir une insertion professionnelle réussie des demandeurs d'emploi.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

5. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2023 par métier

	Conduite			Exploitation - Gestion			Logistique			Maintenance		
	Total	Taux de féminisation	Taux d'évolution 2022/2023	Total	Taux de féminisation	Taux d'évolution 2022/2023	Total	Taux de féminisation	Taux d'évolution 2022/2023	Total	Taux de féminisation	Taux d'évolution 2022/2023
Professionnalisation des salariés												
Contrats de pro.	317	22%	-14%	18	44%	-53%	33	39%	-43%	7	14%	40%
Plan de développement des compétences												
Entreprises - 11 salariés	633	6%	1%	11	64%	-52%	52	4%	-45%	28	0%	47%
Entreprises + 11 salariés	5301	8%	21%	121	43%	-39%	1491	5%	-6%	201	7%	42%
Autres dispositifs de formation												
POEC	382	16%	-16%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Ensemble	6633	9%	14%	150	45%	-42%	1576	6%	-10%	236	6%	42%

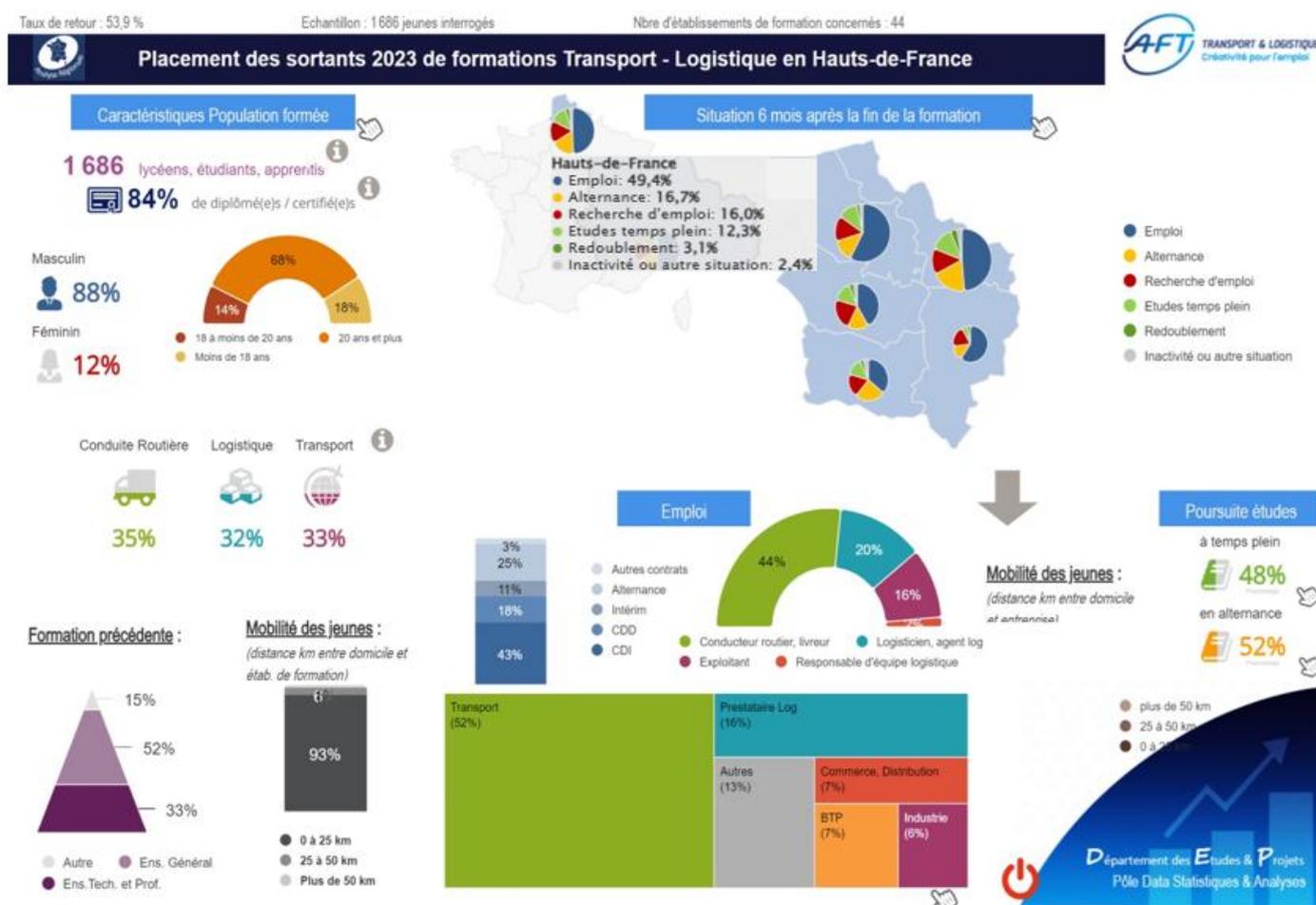
Source : OPCO Mobilités

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres métiers	Total	Taux de féminisation
2023	513	476	52	74	206	1321	29%

Source : OPCO Mobilités

Insertion des jeunes sortis de formation éducation nationale et CFA/écoles de la profession en juin 2023

Enquête menée auprès de 1 686 jeunes (lycéens, étudiants, apprentis) au cours de l'année 2023, 909 ont répondu. Ces jeunes étaient en formation a AFTRAL, PROMOTRANS et au sein de l'éducation nationale (44 établissements concernés).



	Parmi ceux qui sont en entreprise							
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport-Logistique
Total Education Nationale	57,4%	18,3%	16,8%	34%	21%	26%	19%	67%
Total Apprentissage	83%	1%	14,4%	54%	15%	24%	7%	68%

L'ensemble des données est accessible à l'aide du lien qui suit :

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

La Dynamique de l'emploi

1. Evolution des effectifs intérimaires (en ETP) par activité au 31/12/2023

	2022	2023	Evolution
Marchandises	9893	8976	-9,3%
Voyageurs	7	10	40,3%
Sanitaire	6	14	125,5%
Branche	9907	9000	-9,2%

Source : DARES, Données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises de la branche ont moins recours à l'intérim (-9,2%), très utilisé sur des postes en logistique, l'activité a été plus difficile en 2023 ce qui explique que le recours à l'intérim s'est contracté. Le recours à l'intérim sur les activités en transports de voyageurs et en transport sanitaire est marginal.

2. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

	PART DES FEMMES	EVOLUTION 2022/2023 (EN POINTS)	EVOLUTION 2022/2023 (TAUX DE VARIATION)
Magasinage, manutention et déménagement	27%	0	0,7%
Organisation de la circulation des marchandises	38%	0	10%
Personnel d'encadrement logistique	25%	-1	5,5%
Personnel de conduite du transport routier	11%	-1	12,7%
Personnel d'encadrement du transport routier	28%	-3	30%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	23%	-1	2,4%
Ensemble du marché du travail régional	50%	0	-0,1%

Source : France Travail / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

3. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2023

	PART DES FEMMES	EVOLUTION 2022/2023 (EN POINTS)	EVOLUTION 2022/2023 (TAUX DE VARIATION)
Conduite de marchandises sur longue distance	5%	-1	45,8%
Courses et livraisons express	19%	-1	25%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	-1	19,4%
Conduite de transport de particuliers	22%	-3	12,8%
Conduite de transport en commun sur route	19%	-1	-4,5%
Conduite de véhicules sanitaires	31%	1	-3,2%

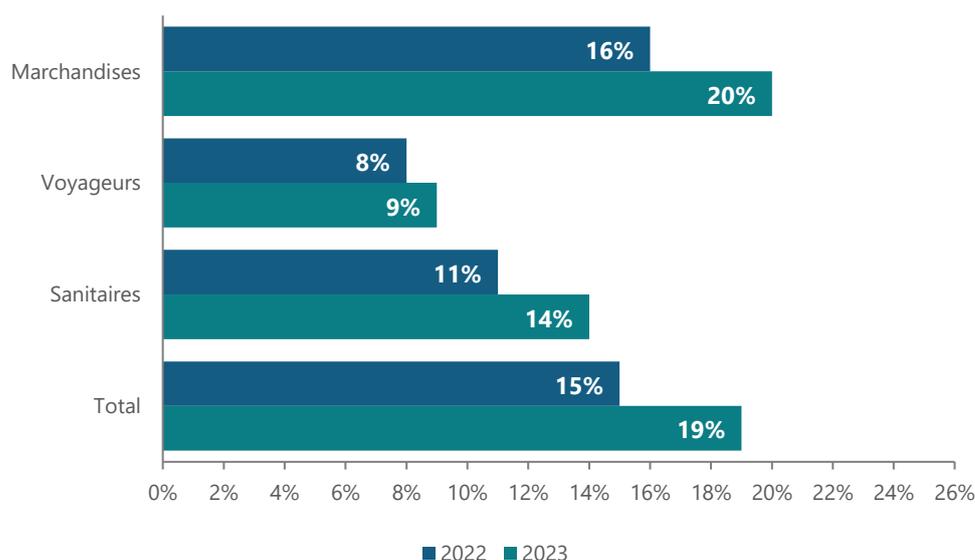
Source : France Travail / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

4. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2023

	PART DES JEUNES	EVOLUTION 2022/2023 (EN POINTS)	EVOLUTION 2022/2023 (TAUX DE VARIATION)
Magasinage, manutention et déménagement	20%	0	3,6%
Organisation de la circulation des marchandises	14%	0	-20%
Personnel d'encadrement logistique	9%	0	-4,8%
Personnel de conduite du transport routier	10%	-1	20%
Personnel d'encadrement du transport routier	11%	-1	66,7%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	17%	-1	5,7%
Ensemble du marché du travail régional	16%	0	1,4%

Source : France Travail / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

5. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises de la branche ont recruté proportionnellement plus de jeunes qu'en 2022. Les moins de 25 ans représentent 19% des embauches de la branche. Si nous entrons sur une analyse plus détaillée, côté transport de marchandises ce chiffre s'élève à 20%, 9% pour le transport de voyageurs et 14% pour le transport sanitaire.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

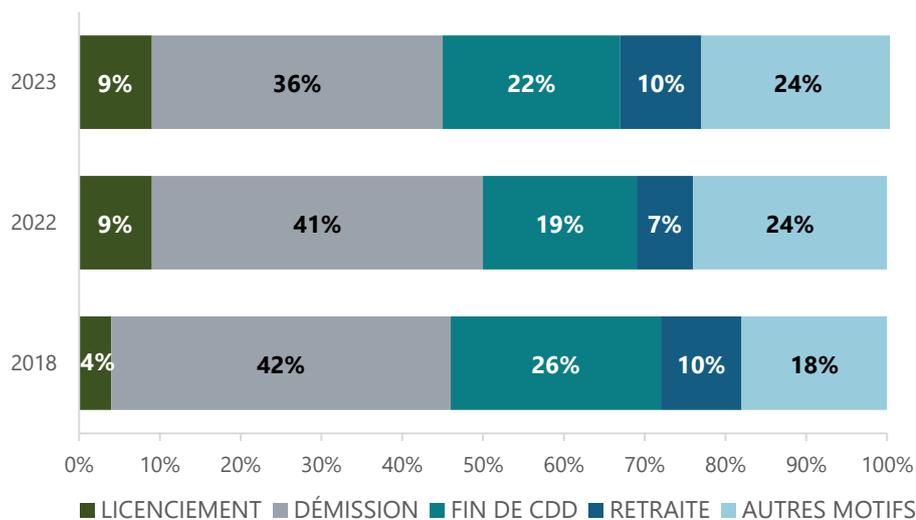
6. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2023

	PART DES JEUNES	EVOLUTION 2022/2023 (EN POINTS)	EVOLUTION 2022/2023 (TAUX DE VARIATION)
Conduite de marchandises sur longue distance	9%	-1	37,2%
Courses et livraisons express	12%	0	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	15%	-1	14,8%
Conduite de transport de particuliers	2%	0	33,3%
Conduite de transport en commun sur route	4%	0	0%
Conduite de véhicules sanitaires	10%	0	25%

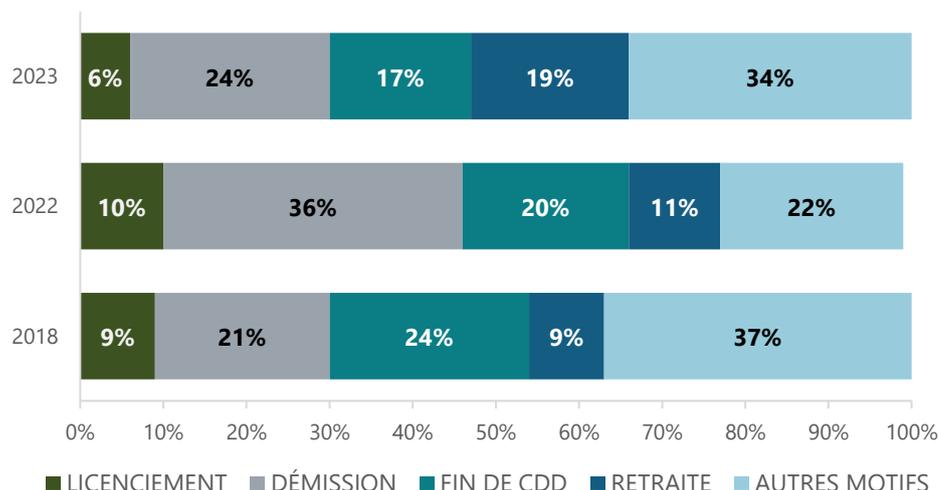
Source : France Travail / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

7. Motifs de départs des salariés employés, par activité

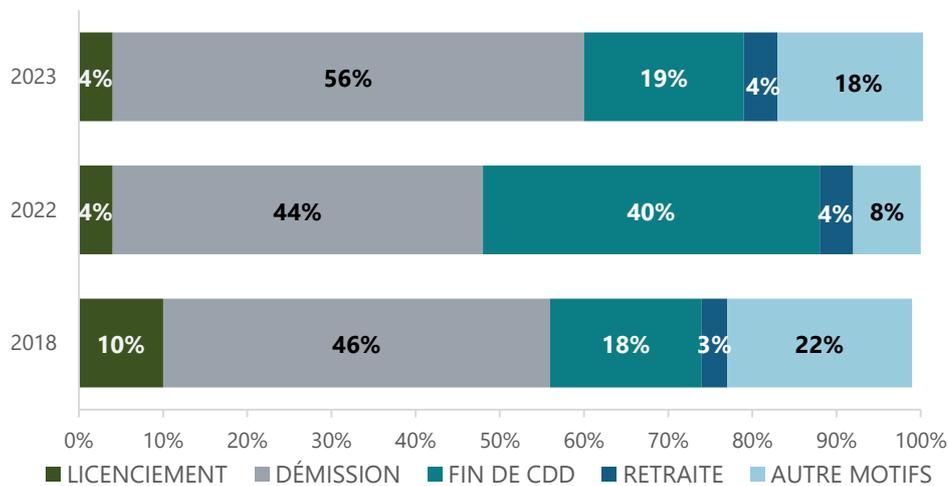
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



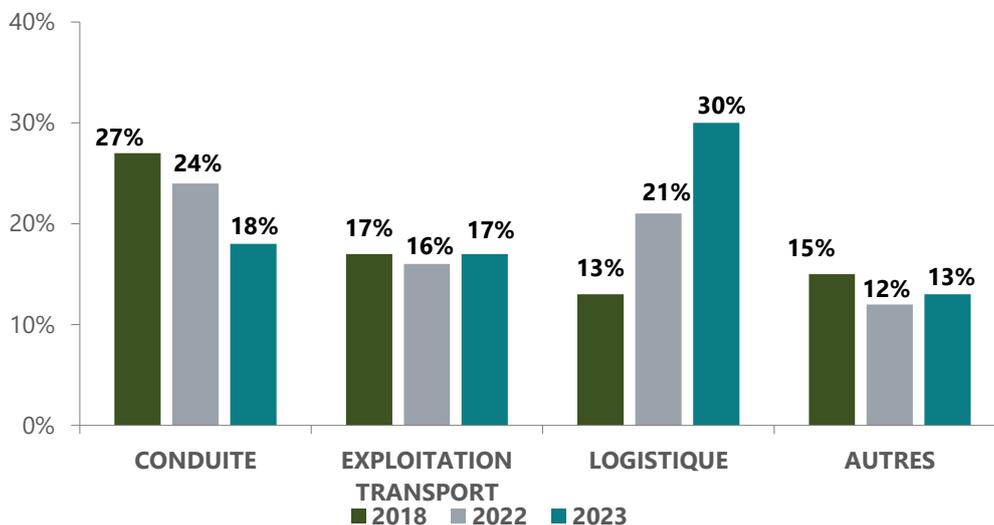
Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

8. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers

	Femmes	Hommes
Conduite	7,1	8,1
Exploitation transport	7,8	9,1
Logistique	3,8	5,8
Autres	11,1	14,1
Total	7,9	8,2

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

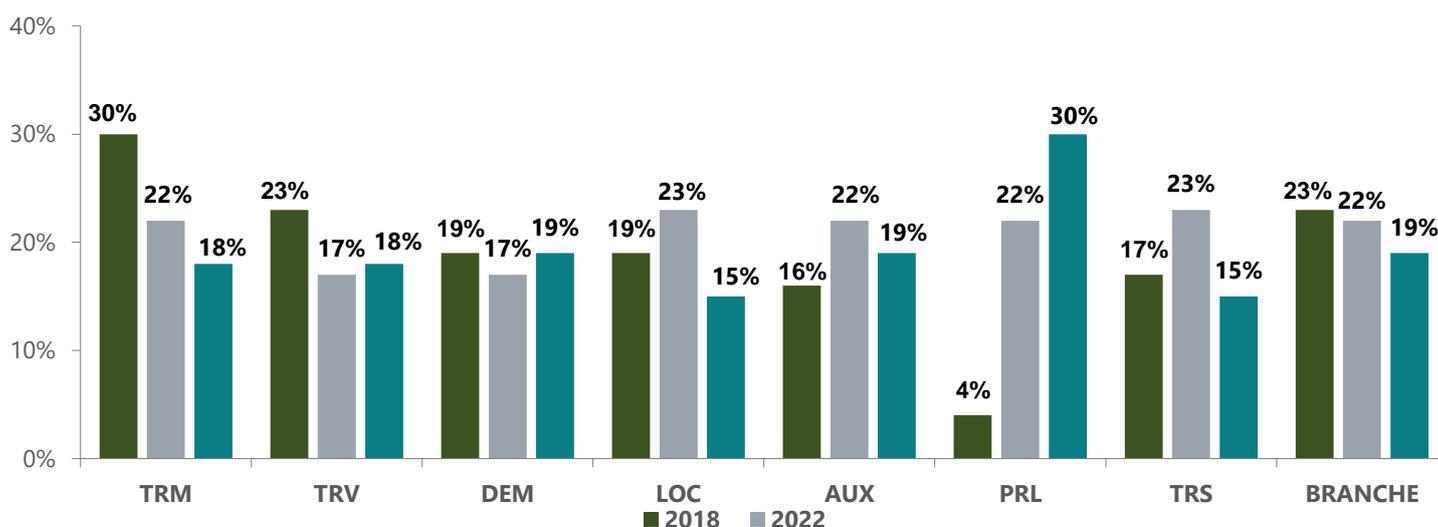
9. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Il nous permet d'apprécier l'ampleur des mouvements de personnel en entreprise et notamment le renouvellement des effectifs sur l'année. Plus il est élevé, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

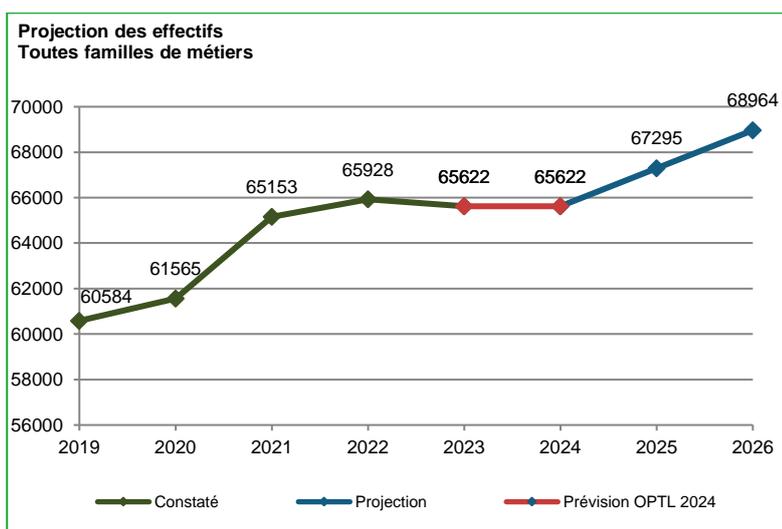
10. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

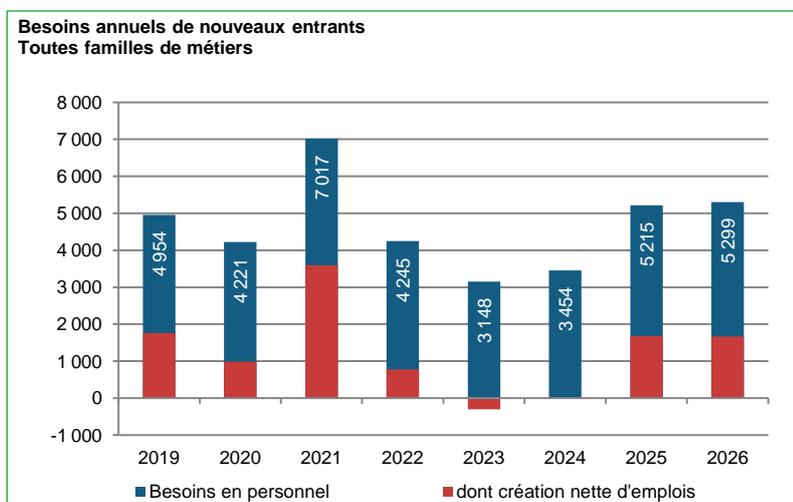
La prospective globale pour la région

Marchandises

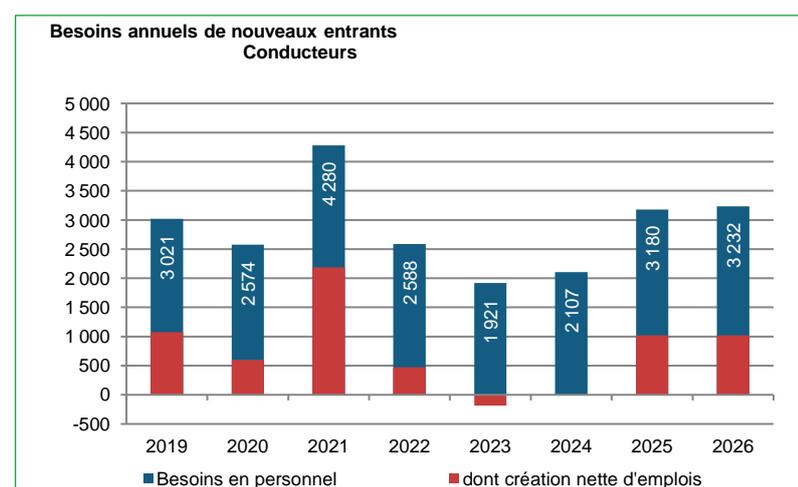


Les membres de l'OPTL se sont réunis en novembre 2024, ils prévoient une croissance nulle pour l'année 2024 sur l'activité marchandises.

Concernant l'année 2025 et 2026, nous sommes basés sur l'hypothèse d'une projection linéaire 2016-2023.



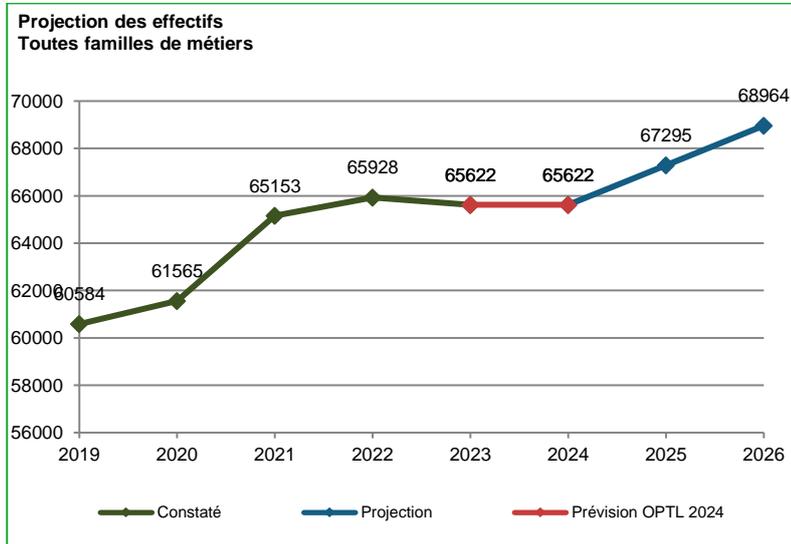
Même en situation de croissance très faible ce sont près de 3 500 nouveaux entrants qui sont nécessaires à la profession sur les activités liées à la marchandise. Si nous reprenons des croissances d'activité à partir de 2025, les besoins pourraient être de plus de 5 000 nouveaux entrants, l'effort de formation reste primordial.



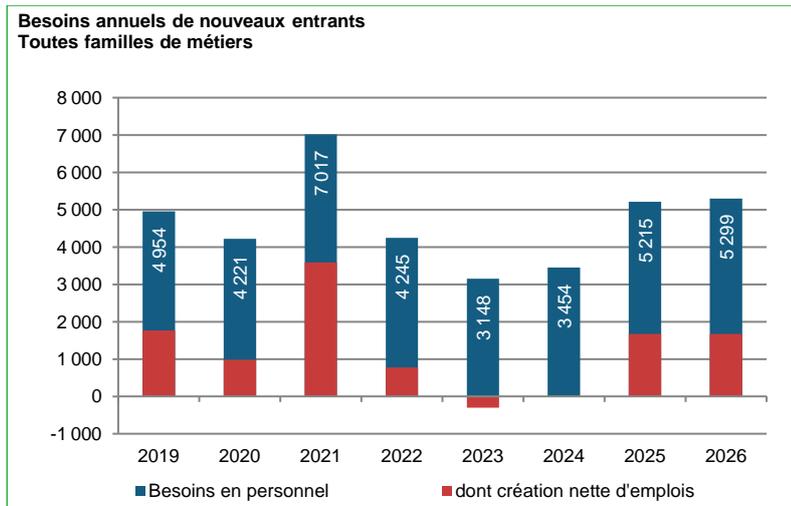
Concernant le métier de conducteur de marchandises, même avec une croissance nulle ce sont plus de 2 100 conducteurs qui sont nécessaires pour assurer le renouvellement de génération. Nous rappelons que la branche (transport pour compte d'autrui) n'emploie que 51% des conducteurs routiers, le reste de l'économie emploie l'autre moitié (transport pour compte propre), les besoins indiqués seraient à multiplier par deux.

RAPPORT 2024 DE L'OPTL HAUTS-DE-FRANCE

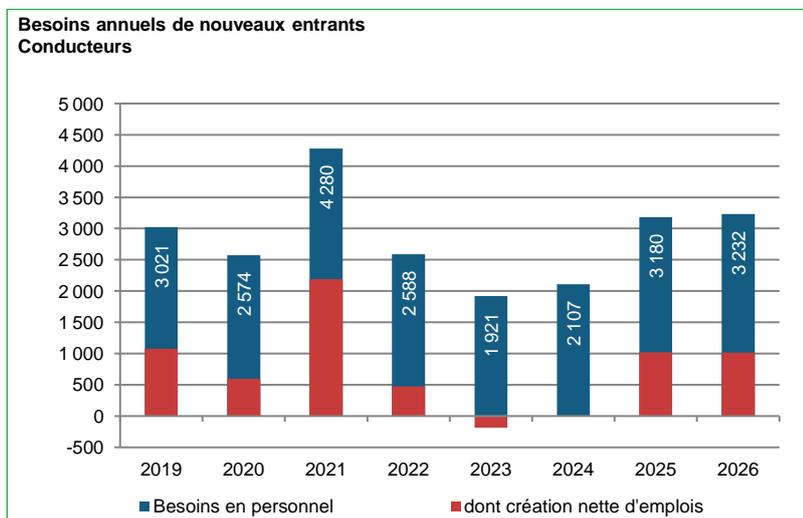
Voyageurs



Les membres de l'OPTL se sont réunis en novembre 2024, ils prévoient une croissance de 2,2% concernant l'activité du transport urbain de voyageurs en 2024, ainsi l'activité consolide les 8500 collaborateurs (hypothèse projection linéaire 2016-2023).



Mise à part l'année de la crise sanitaire, l'activité a connu des créations nettes d'emploi outre le renouvellement de génération.

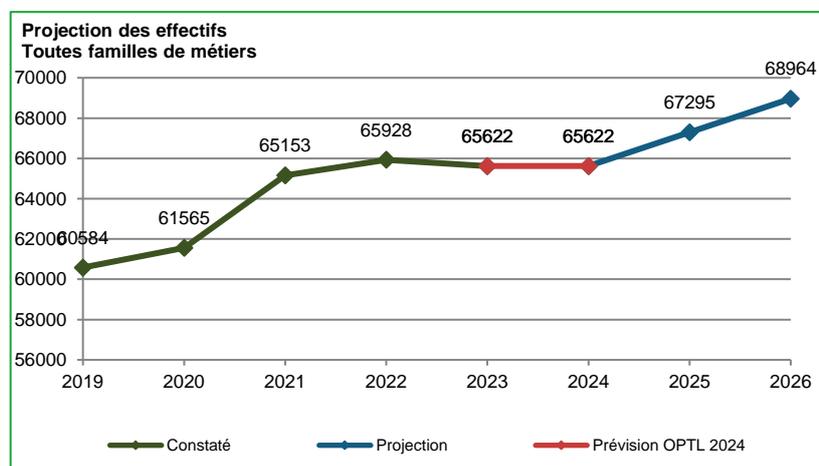


La majeure partie du besoin est sur le métier des conducteurs.

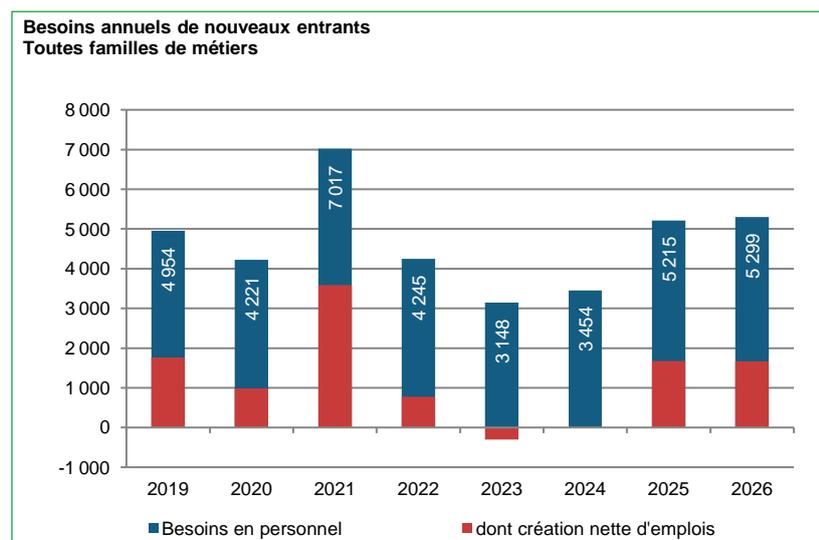
Ces chiffres ne tiennent compte que des besoins en conducteurs interurbains de voyageurs (lignes interurbaines, tourisme, scolaire).

Les besoins sur l'activité urbaine sont tout aussi importants mais ne sont pas couverts par les chiffres de l'observatoire.

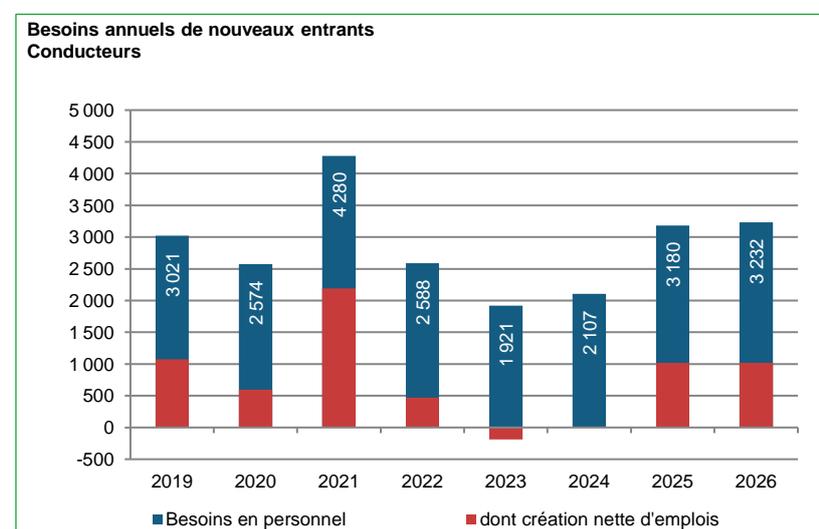
Sanitaire



Les membres de l'OPTL se sont réunis en novembre 2024, ils prévoient une croissance de 1,9% concernant l'activité du transport sanitaire 2024, le secteur est en croissance régulière au niveau des effectifs depuis plusieurs années.



Le secteur a besoin chaque année de plus de 900 nouveaux collaborateurs qui embrassent la profession.



Les besoins sont essentiellement en conducteurs (DEA ou auxiliaire) étant donné que l'accès à la formation est réglementé. Concernant les DEA, ces données sont essentielles pour pouvoir dimensionner correctement l'offre de formation.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr